CERPAM
Centre d'Études & de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Plan d'orientation pastoral intercommunal des Baous

Zone d'étude : Bouyon, Carros, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence

Structure porteuse : SIVOM du Pays de Vence

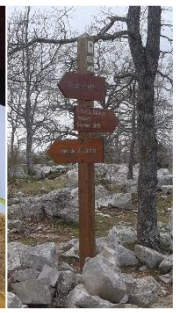

570 av. de la Libération
04100 MANOSQUE
Tél : 04 92 87 47 54
www.cerpam.com

Mai 2021

Étude réalisée par
Marie Gontier
Alice Bosch

Avertissement

L'ensemble des informations de cette étude restent confidentielles (fiches avec les enquêtes réalisées chez les éleveurs, cartographies, etc.). Elles ne peuvent être diffusées ou utilisées sans l'accord préalable des intéressés.

Sommaire

Sigles utilisés 3
Introduction 4
Le POPI des Baous : contexte 5
Périmètre d'étude 5
Le POPI des Baous : problématique et objectifs 7
Des problématiques ancrées depuis quelques années 7
Des objectifs ambitieux 7
Le POPI des Baous : méthodologie 8
Le POPI des Baous : calendrier 9
L'état des lieux 10
Méthodologie de l'état des lieux 10
Résultat des enquêtes 10
Présence du pastoralisme en nombre de structures 10
Présence du pastoralisme en terme de surfaces 11
Qui sont les éleveurs du POPI des Baous ? 11
Problématiques et attentes des utilisateurs pastoraux 16
Les cartographies des territoires pastoraux 1
Territoires pastoraux valorisés et potentiels du POPI des Baous 1
Territoires pastoraux valorisés et potentiels par communes 3
La Charte Pastorale Intercommunale du POPI des Baous 14
Méthodologie du croisement des enjeux 14
Enjeu « multiusage » 16
Enjeu « environnement » 17
Enjeu « prédation » 18
Les ateliers collaboratifs 19
Méthodologie du Plan d'actions pastoral 20
Le Plan d'actions pastoral par grands enjeux 21
Le Plan d'actions pastoral détaillé 26
Synthèse des financements possibles des actions du POPI 31
La Charte Pastorale Intercommunale des Baous 33
Signatures de la Charte du POPI des Baous lors du COPIL du 6 mai 2021 34
Annexes 37

Sigles utilisés

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CA06 : Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes

CASA : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

CERPAM : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

CD06 : Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

COPIL : comité de pilotage

CRIGE PACA : Centre Régional de l'Information Géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CTE : Contrat de Transition Ecologique

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex direction de la jeunesse et des sports)

DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations (ex direction des services vétérinaires)

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ex direction de l'agriculture et de la forêt)

DFCI : Défense de la Forêt Contre les Incendies

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (sites classés)

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

FORCE 06 : Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement des Alpes-Maritimes

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique

MNCA : Métropole Nice Côte d'Azur

OFB : Office Français de la Biodiversité (ex Agence Française pour la Biodiversité + Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

ONF : Office National des Forêts

PAC : Politique Agricole Commune

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

POPI : Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal

PNR : Parc Naturel Régional

SIG : Système d'Information Géographique

SIVOM : Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple

VTT : Vélo Tout Terrain

Introduction

Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) est une démarche de coopération entre éleveurs et élus pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle d'un territoire.

Cette démarche participative a débuté dans les années 1990 dans le département du Var avant d'être mise en place dans d'autres départements méditerranéens de la Région Sud, souvent en lien avec le redéploiement de l'activité pastorale pour l'entretien des ouvrages de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).

A cette époque, des troupeaux d'éleveurs locaux ou d'autres départements ont été installés par les gestionnaires DFCI pour pâturer les abords des pistes DFCI et participer à leur entretien. Des travaux de grande ampleur avaient été réalisés avec des fonds européens et nationaux (Etat, Région, Département) pour aménager les massifs forestiers et permettra la viabilité pastorale des sites (débroussaillement, clôtures, points d'eau, logements pour les bergers…).

Certains élus, de leur côté, se sont alarmés devant cette soudaine « poussée » du pastoralisme, le manque de connaissances sur cette activité et l'apparition de conflits entre des éleveurs et d'autres usagers des territoires (chasseurs principalement dans le Var).

Le CERPAM avait alors été sollicité pour trouver des solutions de médiation. Il proposa alors une méthode originale inspirée des Plans d'Occupation des Sols (POS) pour sortir de ces conflits et instaurer un vrai dialogue constructif entre les acteurs : les POPI étaient nés !

Cette démarche à la fois participative et coopérative a pour objectif de favoriser une nouvelle relation entre les éleveurs pastoraux et les communes, mais aussi de permettre des actions concrètes visant à conforter voire redéployer le pastoralisme dans le cadre des enjeux territoriaux actuels (maintien de la biodiversité, prédation, chasse, DFCI, usages récréatifs…).

Le POPI des Baous est le premier POPI réalisé dans les Alpes-Maritimes, avec une problématique plus orientée sur le partage de l'espace sur un territoire extrêmement fréquenté. En 2018 déjà, la mairie de Saint-Jeannet se rapprochait du CERPAM pour prendre en compte les enjeux pastoraux dans le cadre de la création d'une itinérance pédestre : le Grand Parcours des Baous.

Le SIVOM du Pays de Vence a porté à partir de février 2020 ce POPI regroupant 9 communes : Bouyon, Carros, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence. Il s'agit d'une des actions pilote du Contrat de Transition Ecologique (CTE) du Pays de Grasse : ce POPI s'intègre dans une démarche plus large, à l'échelle des Préalpes maralpines, de redynamisation de l'agriculture et du pastoralisme et de prise en compte des enjeux autour de cette activité indispensable pour une alimentation locale, un maintien des paysages emblématiques et classés, et une vie rurale locale.

Le POPI des Baous : contexte

Périmètre d'étude

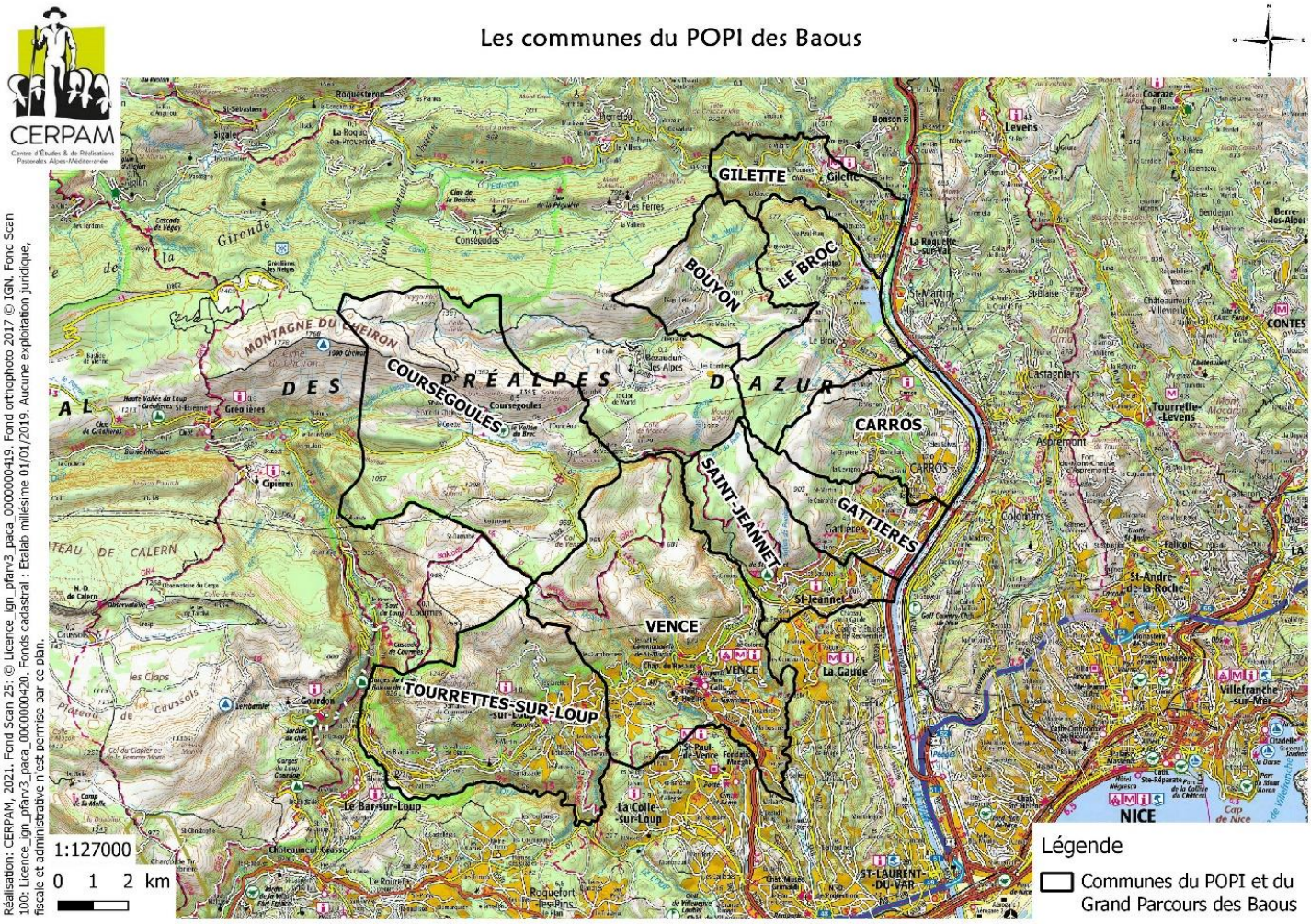

Le POPI des Baous concerne 9 communes, toutes situées dans le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur. Bouyon, Coursegoules et Tourresttes-sur-Loup font partie de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Carros, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet et Vence font partie de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA). Leur superficie totale représente 19140 ha.

Deux communes, Courmes et Bézaudun-les-Alpes, n'ont pas souhaité faire partie du POPI. Néanmoins dans une logique territoriale, et parce que les éleveurs pastoraux présents sur les communes du POPI le sont également sur ces deux-là, les 3600 ha de Courmes et Bézaudun ont été rajoutés à l'étude.

Les communes du POPI des Baous

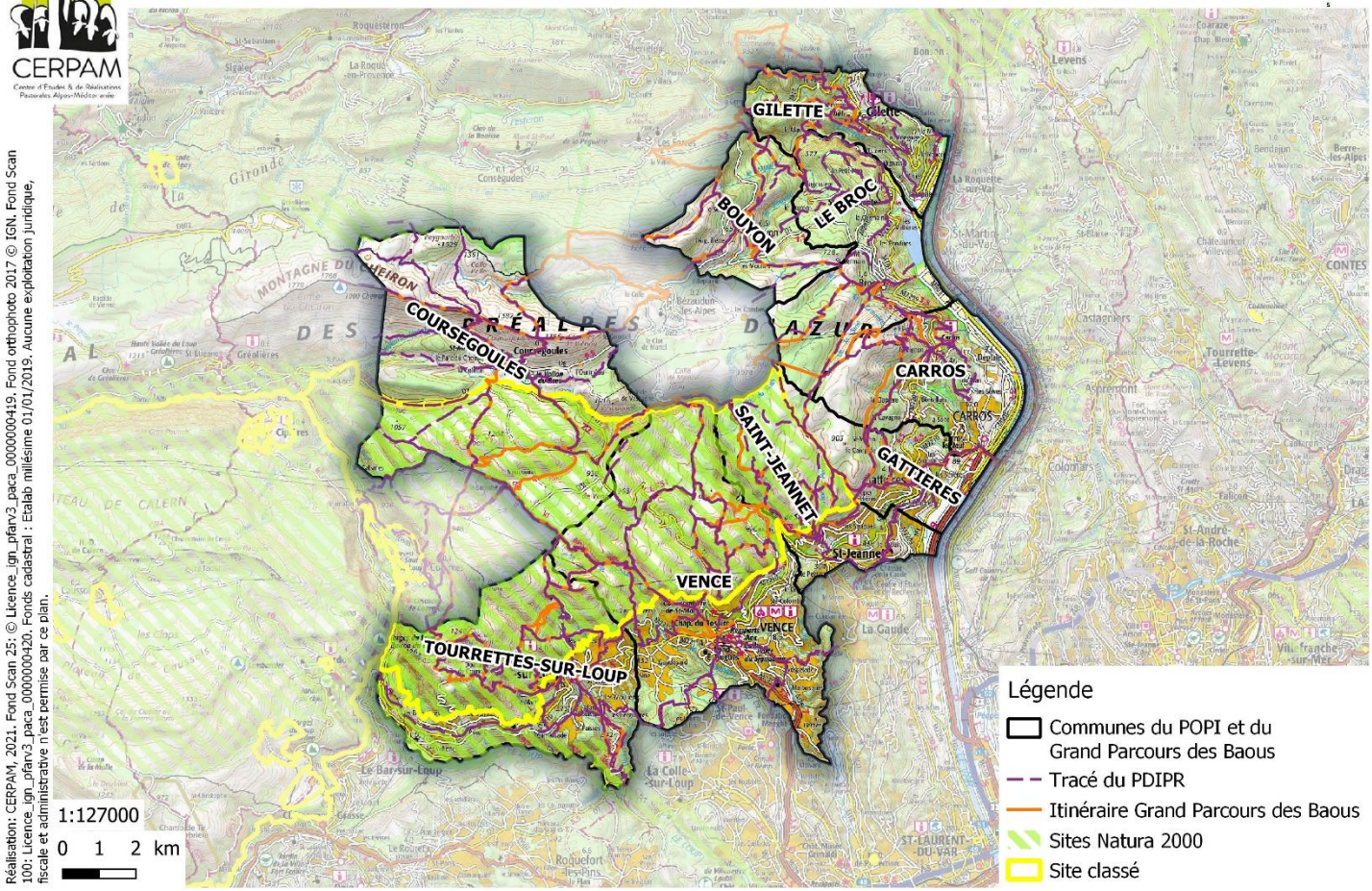

Réalisation: CERPAM, 2021. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Sur ce territoire, le pastoralisme a un rôle économique, mais aussi socioculturel, traditionnel et environnemental. Il est aussi créateur de paysages emblématiques, qui ont notamment été classés au sein du Site Classé des Baous. La performance environnementale des milieux agro-pastoraux a notamment conduit au classement en zone Natura 2000 du site des Préalpes de Grasse. Enfin le Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre (PDIPR) quadrille finement ce territoire, reprenant beaucoup d'anciens sentiers de bergers et de cultivateurs. Le Grand Parcours des Baous se propose de reprendre de nombreuses portions du PDIPR pour son projet d'itinérance de 1 à 5 jours.

Les enjeux sont nombreux pour l'activité pastorale et son maintien. Sur ces communes dont la majorité sont avant tout urbaines et très liées aux pôles urbains littoraux situés à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau, les besoins et les attentes des élus comme des éleveurs sont aussi d'apprendre à se connaître, à mieux se concerter et à pouvoir agir ensemble.

Le POPI des Baous : problématique et objectifs

Des problématiques ancrées depuis quelques années

- Manque de visibilité de l'activité pastorale sur son territoire
- Un multiusage très développé avec une multitude d'usages récréatifs : promenade, randonnée, trail, VTT, randonnées équestres, … qui ne savent comment se comporter dans un espace naturel, support de travail et d'une activité économique
- Des troupeaux soumis à la prédation toute l'année
- Des enjeux autour de la DFCI sur un territoire soumis au risque incendie, avec un intérêt de mieux intégrer l'élevage pastoral dans cette gestion et prévention du risque
- Des enjeux autour du maintien de l'activité agricole, et pastorale en particulier, dans un département dont l'autonomie alimentaire n'excède pas deux jours

Des objectifs ambitieux

- Renouer le dialogue entre éleveurs, élus et gestionnaires du territoire
- S'appuyer sur le pastoralisme comme une force du territoire des Baous
- Connaître l'impact de l'activité pastorale sur le territoire
- Mieux intégrer l'activité pastorale dans l'aménagement du territoire et ainsi contribuer à sa mise en valeur
- Initier une dynamique de coopération entre élus, éleveurs et partenaires afin de conforter et développer le pastoralisme en adéquation avec les autres enjeux du territoire.

Le POPI des Baous : méthodologie

La méthodologie appliquée au POPI des Baous a été décomposée en en deux grandes phases (en vert les livrables associés) :

- la première phase concerne **l'état des lieux** du pastoralisme, comprenant les enquêtes auprès des éleveurs ainsi que la cartographie des territoires pastoraux valorisés et des territoires pastoraux potentiels ;

  - Une fiche par éleveur pastoral enquêté
  - Une cartographie globale des territoires pastoraux, valorisés et potentiels
  - Une cartographie par commune des territoires pastoraux valorisés et potentiels

- la seconde phase concerne l'élaboration d'une **charte pastorale intercommunale**, véritable engagement entre les communes et les éleveurs : elle comprend la réalisation d'ateliers thématiques avec les partenaires, les élus et les éleveurs, alimentant le plan d'action constitutif de la charte pastorale intercommunale.

  La Charte se clôture par la signature du plan d'action par les élus et les éleveurs.

  - Les comptes-rendus des 4 ateliers collaboratifs réalisés en décembre 2020
  - Le plan d'action regroupant l'ensemble des sites d'interventions
  - Une fiche d'intervention par site

Le POPI est une **démarche de coopération et de concertation**. C'est pourquoi, la démarche a été ponctuée de Comités de Pilotage, permettant de présenter l'avancement du POPI, de valider les résultats et d'intégrer les diverses remarques des participants.

- Diaporama des comités de pilotage (COPIL) et comptes-rendus des réunions avec les élus en annexes

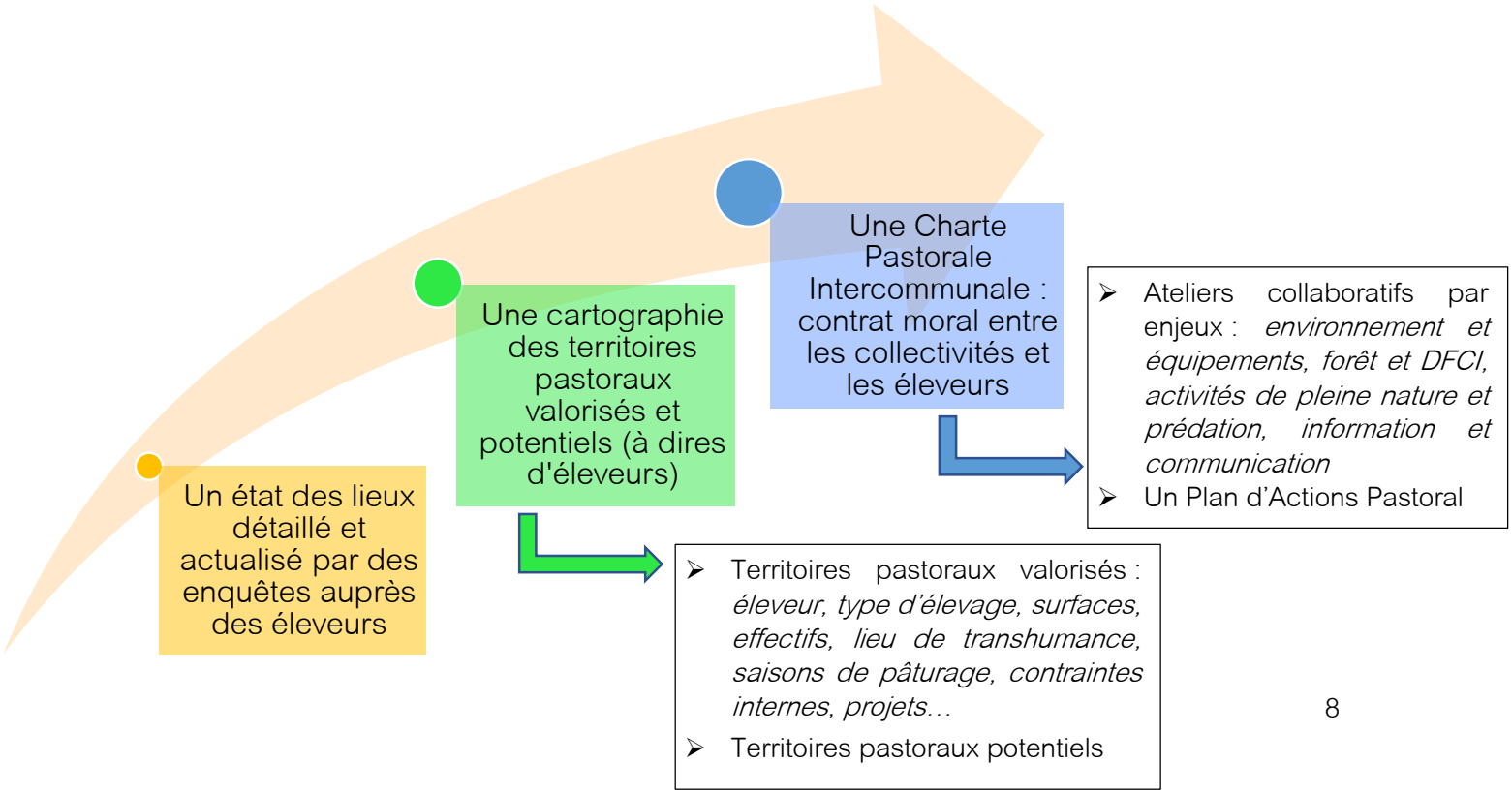

Le POPI des Baous : calendrier

Avancement	Calendrier
PHASE 1 : ETAT DES LIEUX	
COPIL de lancement	11 février 2020
Enquêtes éleveurs et cartographie territoires pastoraux	Mars – mai – juin
COPIL 2 : restitution de l'état des lieux	23 octobre 2020
PHASE 2 : CHARTE PASTORALE INTERCOMMUNALE	
Recueil des données et mise en forme (cartographie /SIG)	Août à octobre
Organisation des ateliers coopératifs Atelier 1 : environnement, aménagement, équipements Atelier 2 : activités de pleine nature, chasse et prédation Atelier 3 : communication, information sur le pastoralisme et le territoire Atelier 4 : forêt et DFCI	 4 décembre 2020 à Gattières 11 décembre 2020 à Coursegoules 15 décembre 2020 à Coursegoules 17 décembre 2020 à Bouyon
Présentation au Conseil Syndical du SIVOM	11 février 2021
Réunion de travail avec les élus sur les suites du POPI	17 mars 2021
Réunion CTE (Contrat de Transition Ecologique du Pays de Grasse)	14 avril 2020
Rédaction du Plan d'Actions Pastorales et de la Charte du POPI	Avril-mai 2021
COPIL FINAL : Présentation des résultats des ateliers, plan d'actions et signature du POPI	6 mai 2021

L'état des lieux

Méthodologie de l'état des lieux

La première étape consiste à réaliser sous forme d'**enquêtes individuelles** un **état des lieux précis des exploitations et des territoires pastoraux de chaque éleveur** des 9 communes (éleveur local ou transhumant) ainsi que des 2 communes hors POPI (Courmes et Bézaudun, concernées par les mêmes éleveurs), des périodes d'utilisation, des modes de gestion et des principales contraintes de chaque exploitation.

Cette approche cartographique permet **d'identifier les zones litigieuses éventuelles** : sur les secteurs les plus fréquentés par les usages récréatifs (promenade/randonnée, trail, VTT, chasse…), sur les limites territoriales entre éleveurs, avec les propriétaires riverains, ...

Cet état des lieux précise également les **modalités de fonctionnement des différentes exploitations** grâce à une enquête individualisée et permet **d'inventorier les besoins des éleveurs en surfaces pastorales ou en aménagements** (bâtiments, clôtures, amélioration pastorale) afin d'améliorer la sécurité de leur système et de les appuyer dans leur pérennisation.

L'ensemble de ces informations sont regroupées en supports, fournis au sein du document final ou en annexe :

- Une fiche d'enquête réalisée auprès de chaque éleveur rencontré individuellement, regroupant l'ensemble des caractéristiques actuelles de l'exploitation et du territoire pastoral mais aussi une identification des enjeux, des contraintes et des perspectives d'évolution sur l'utilisation de ce territoire.
- Une cartographie (sous SIG) présente les territoires pastoraux valorisés par chaque éleveur ainsi que les territoires pastoraux potentiels pouvant être l'objet d'un redéploiement pastoral d'un éleveur local ou d'une installation nouvelle. Cette cartographie est réalisée à l'échelle communale afin de permettre un rendu adapté à chacune des municipalités concernées ; une synthèse intercommunale est également présentée.

Résultat des enquêtes

Présence du pastoralisme en nombre de structures

20 éleveurs et acteurs pastoraux ont été identifiés sur le territoire du POPI en début d'étude. Il s'agit d'éleveurs professionnels pastoraux de bovins, ovins et caprins en systèmes laitiers ou vainde, mais aussi de professionnels du tourisme équestre. Ces derniers ont été rajoutés à cette liste car un des principaux enjeux identifiés par les élus du POPI concerne les interactions entre l'élevage et les activités récréatives. Les professionnels du tourisme équestre sont à la frontière entre ces deux « mondes ».

19 ont accepté d'être rencontrés et enquêtés : les données concernant leur système d'exploitation et les surfaces qu'ils valorisent ont pu être collectées entre mars et juin 2020.

- 95% des éleveurs identifiés ont été rencontrés, ce qui assure une très bonne représentativité des données collectées

Présence du pastoralisme en terme de surfaces

11 600 ha sont valorisés par l'activité pastorale, soit 50% du territoire du POPI.

Les éleveurs ont pour la plupart leur territoire pastoral à cheval sur plusieurs communes : une concertation entre les communes autour des enjeux du pastoralisme apparaît dès lors évidente.

L'élevage pastoral entretient des espaces aussi bien privés que publics, sur des surfaces ouvertes (pelouses, prés), embroussaillées (landes) et boisées (divers types de bois : feuillus ou résineux).

Qui sont les éleveurs du POPI des Baous ?

Des éleveurs avec des troupeaux ovins viande surtout… mais pas que !

Sur les 19 élevages enquêtés :

- 14 élevages ont leur troupeau présent sur le territoire toute l'année
- 5 élevages transhument leur troupeau en-dehors du territoire, sur des alpages situés à Beuil, St Etienne de Tinée, Marie et Clans, La Brigue, La Tour sur Tinée et Utelle.

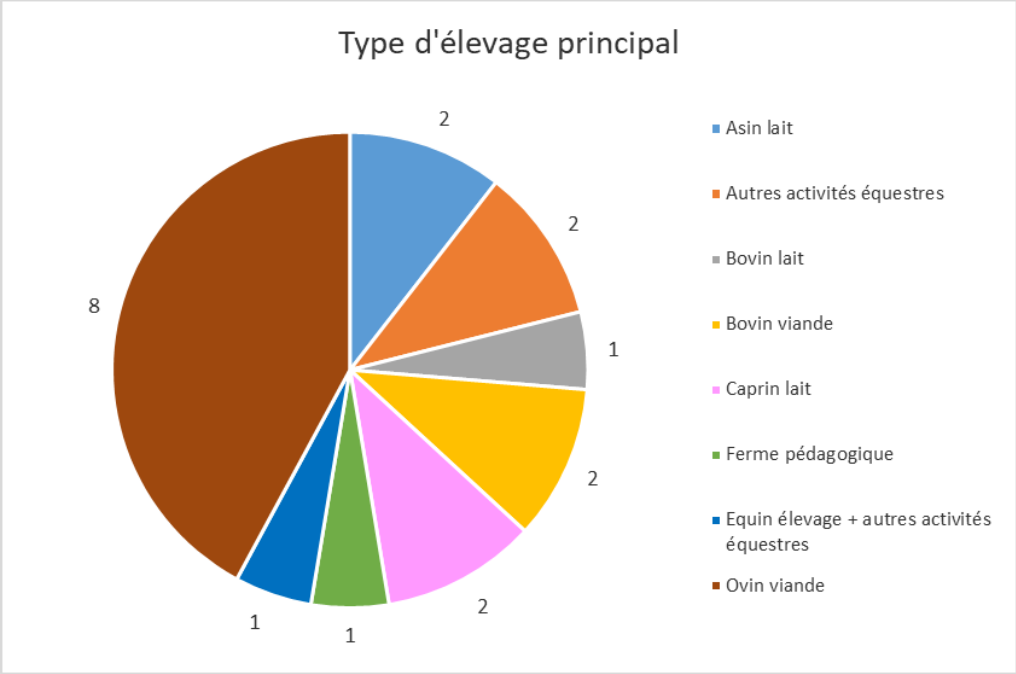

Les systèmes d'élevage de petits ruminants (ovins, caprins) sont très majoritaires.

Cette situation est caractéristique des zones méditerranéennes et préalpines.

A noter que de nombreuses structures sont diversifiées avec plusieurs ateliers de production : ainsi, la présence d'un troupeau ovin viande est supérieure aux 8 exploitations représentées dans le diagramme, puisqu'on compte 10 élevages détenant un tel troupeau. Ce type d'élevage est un des marqueurs traditionnels fort du territoire des Baous.

On retrouve sur le territoire du POPI environ :

- 3400 ovins
- 490 caprins
- 150 bovins
- 90 asins / équins
- 40 chiens de proection.

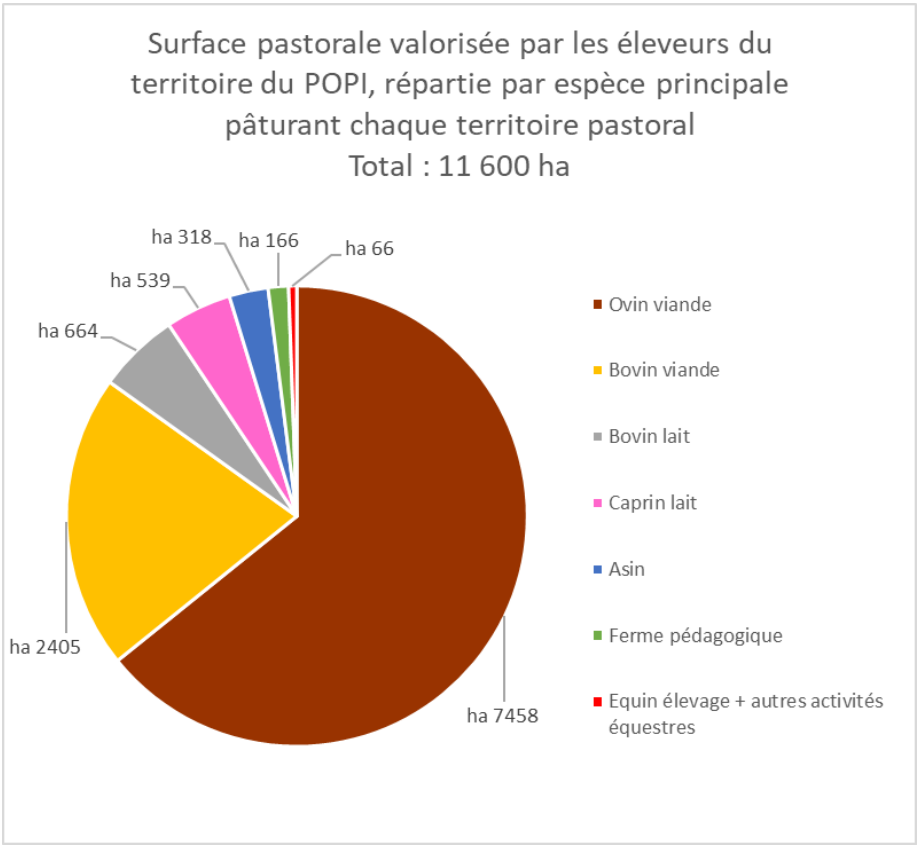

Cette prépondérance de l'élevage ovin viande se retrouve dans les étendues valorisées par ce type d'élevage très extensif, dont les animaux pâturent dehors quasiment toute l'année et se nourrissent essentiellement grâce aux surfaces pastorales.

Des éleveurs essentiellement installés sur le territoire du POPI

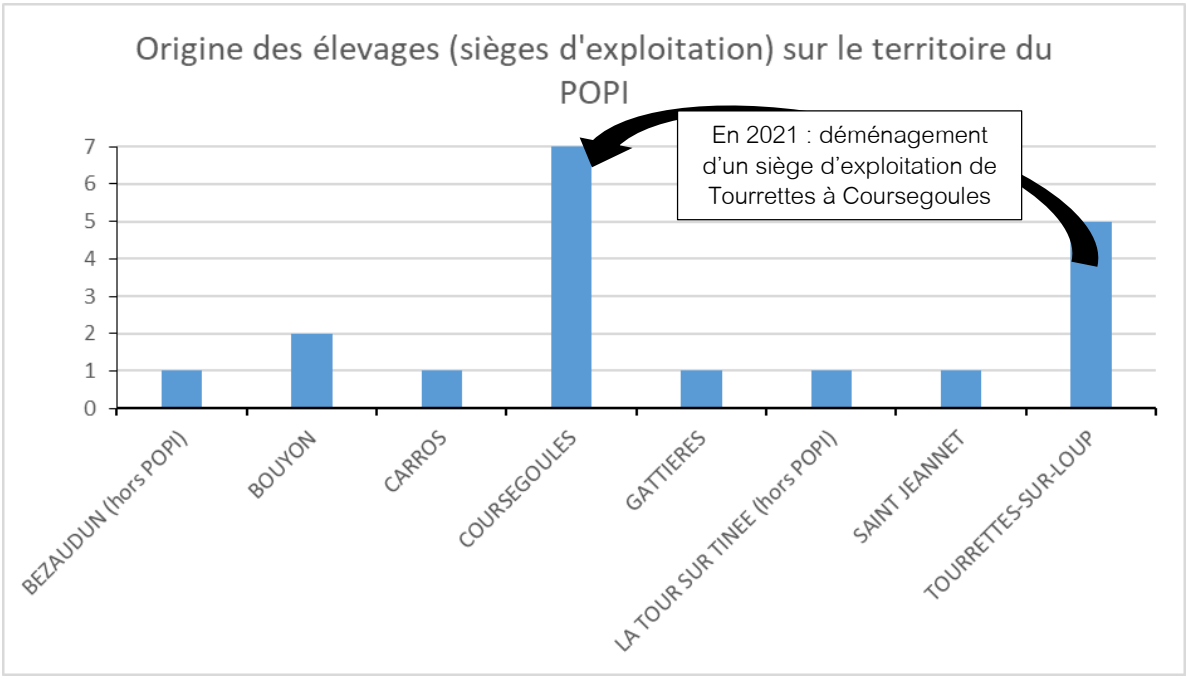

La plupart des éleveurs présents sur le territoire sont présents toute l'année et ont leur siège administratif sur les communes du POPI. Néanmoins, un éleveur a son siège sur une commune limitrophe hors POPI (Bézaudun) et une éleveuse a son siège en Tinée sur la commune de La Tour. Elle est présente en hiver avec une partie de son troupeau sur le territoire du POPI.

Des éleveurs intégrés à leur territoire et qui évoluent avec leur temps

Les éleveurs concernés par le POPI des Baous sont majoritairement impliqués sur leur territoire et adaptent en permanence leur entreprise pour qu'elle puisse évoluer et se pérenniser.

6 élevages avec au moins 1 éleveur de moins de 40 ans

5 élevages avec au moins 1 éleveur de plus de 60 ans

Des éleveurs pourvoyeurs d'emploi

14 élevages : salariés toute l'année

4 élevages : salariés plus de 6 mois par an

Droit du travail : question du logement

Des éleveurs qui s'adaptent à leur bassin de consommation

Diversité de production

Commercialisation en circuits courts

Réponse à la demande lors du confinement

Des éleveurs acteurs de la gestion du territoire

Entretien des paysages et maintien de la biodiversité

Prévention des incendies

Evolution des pratiques face à la pression de prédation

Le renouvellement des générations est une question, sur ce territoire comme ailleurs. Les communes peuvent participer au maintien de l'activité pastorale sur leur territoire à travers différents leviers qui ont été développés dans le plan d'actions.

Les éleveurs ont besoin de main-d'œuvre pour les soulager dans leur activité : ils sont des pourvoyeurs d'emploi sur le territoire, de même que les autres exploitations agricoles. 74% ont déclaré embaucher toute l'année des salariés (ces salariés ne sont par contre pas forcément les mêmes toute l'année) et 21% ont déclaré embaucher des salariés au moins 6 mois par an.

Ces salariés sont principalement des bergers (salariés qui gardent les troupeaux de brebis sur les parcours, ou aident les éleveurs lors des agnelages par exemple), mais aussi des fromagers, ou des ouvriers agricoles diversifiés pour seconder les éleveurs sur diverses tâches agricoles.

La production d'une alimentation locale est une réalité pour les éleveurs : tous commercialisent au moins une partie de leur production en circuits courts et la majorité ont diversifié leur production (par exemple : lait et viande, ou différentes espèces élevées) mais aussi leurs gammes au sein d'une même production (par exemple : divers types de fromages et yaourts).

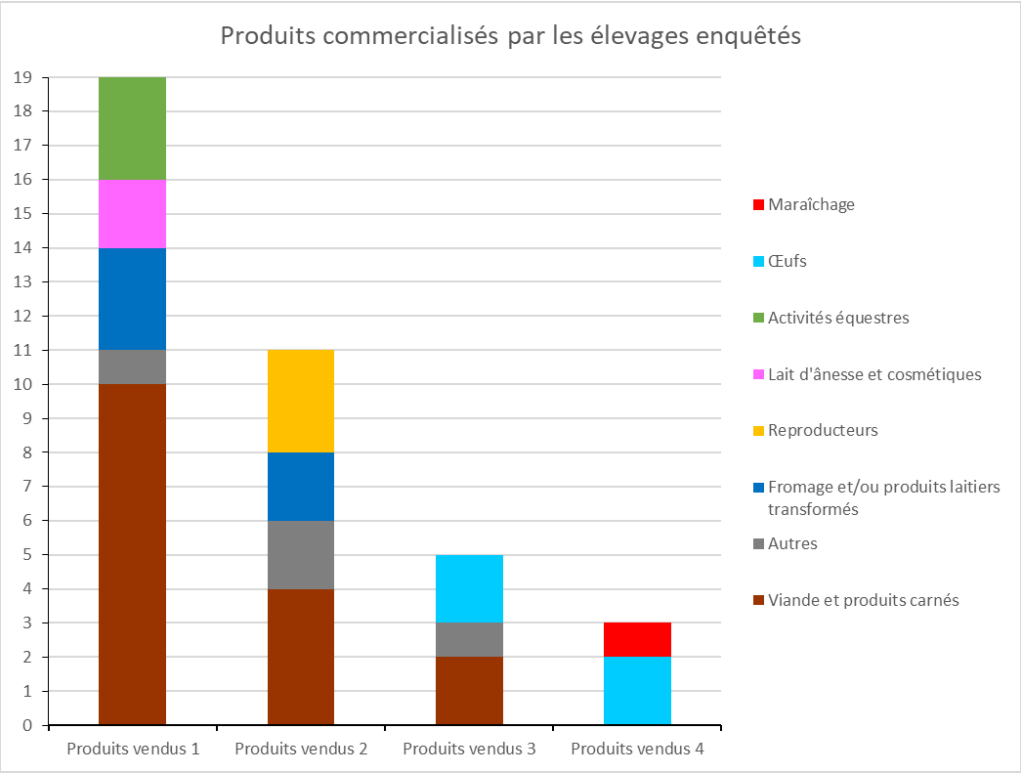

Pendant le premier confinement, beaucoup d'éleveurs ont adapté leur offre à la demande de nouveaux clients. Certains habitants du territoire ont d'ailleurs découvert (et apprécié !) la présence des éleveurs à cette occasion, et fait appel à eux pour se ravitailler en viande et produits laitiers. L'enjeu du maintien d'une production locale est forte dans les Alpes-Maritimes, et encore plus sur cette frange proche du littoral très densément peuplé.

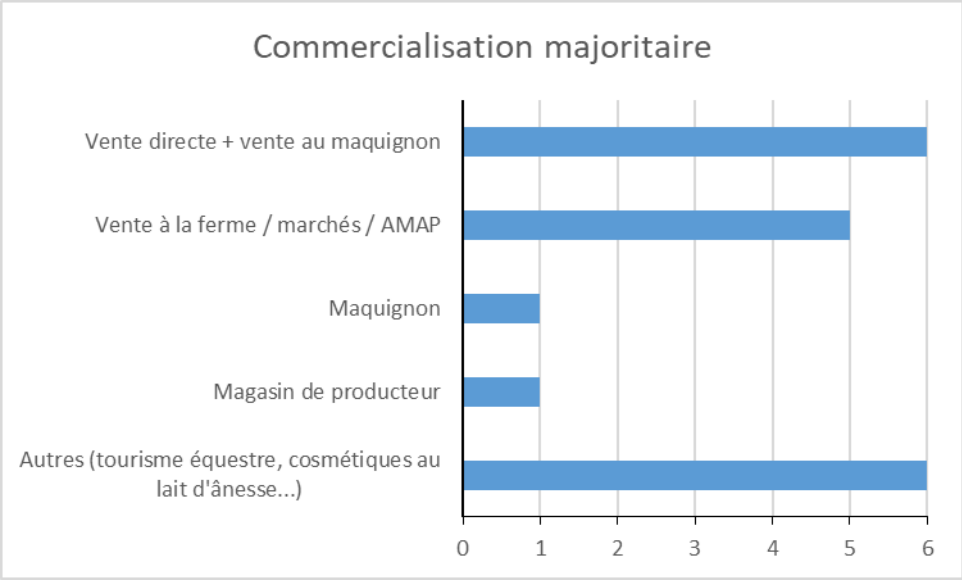

Les éleveurs pastoraux entretiennent aussi les paysages et la biodiversité du territoire. Par le pâturage de surfaces diversifiées, ils ont créé des milieux et des paysages emblématiques et reconnus pour leur richesse. Le territoire du POPI est d'ailleurs concerné par le site classé des Baous et le site Natura 2000 des Préalpes de Grasse qui attestent de cette situation. 5320 ha y sont valorisés par des troupeaux : **45% des surfaces pastorales du POPI sont situées dans un zonage environnemental remarquable**.

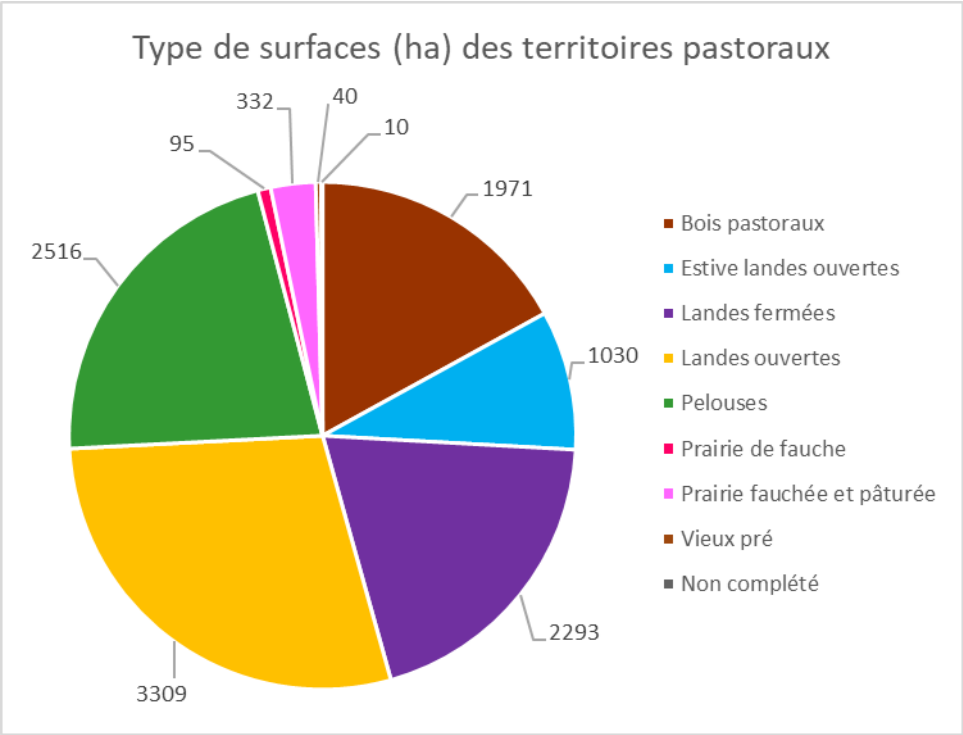

Par le pâturage de ces surfaces diversifiées, l'activité pastorale continue d'entretenir ces milieux et ces paysages. Elle participe également à la prévention des incendies en consommant une partie de la biomasse combustible (herbes, arbustes) avant l'été.

Des éleveurs dont les troupeaux sont soumis à la prédation toute l'année

8 éleveurs ont subi des attaques au cours des 18 derniers mois (2019 et 1er semestre 2020) sur le territoire du POPI, sur des ovins et caprins (jeunes et adultes) mais aussi des bovins (veaux et jeunes génisses). 39 attaques ont été imputées au loup en 2018 sur le territoire du POPI (source : DDTM / DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), toutes sur des troupeaux protégés.

La présence d'au moins une meute, nommée « Cheiron » est attestée depuis de nombreuses années sur le territoire, et 3 autres meutes sont situées à proximité immédiate au nord et à l'ouest.

2 communes du territoires, Courmes et Coursegoules, sont classées en « cercle 0 » et les autres communes sont classées en « cercle 1 » par les services de l'Etat pour la gestion des dispositifs d'aide à la protection des troupeaux contre la prédation. Les moyens de protection éligibles pour les détenteurs de plus de 25 brebis ou chèvres concernent l'embauche de bergers, la mise en place de chiens de protection, et le regroupement nocturne des troupeaux dans des parcs clôturés électrifiés.

Cette situation explique la présence de 40 chiens de protection sur le territoire, et la pression qui pèse sur ces chiens, les éleveurs et les bergers.

Problématiques et attentes des utilisateurs pastoraux

Ces problématiques sont diverses et donnent un aperçu du large éventail qu'un éleveur pastoral doit gérer au quotidien.

En nombre d'utilisateurs pastoraux concernés par la thématique (sur 19 enquêtés) :

Equipements liés à la production agricole ou à la gestion pastorale

Abreuvement des troupeaux	Embroussaillement des milieux	Modernisation des bâtiments d'élevage et de stockage	Pistes d'accès	Logement des bergers
13	12	10	5	4

Gestion de l'entreprise et pérennisation de l'activité

Sécurisation du foncier	Gestion de la main-d'œuvre salariée	Commercialisation des produits	Prédation	Pérennisation de l'activité et transmission
13	8	6	10	5

Impacts des autres usages sur l'activité pastorale

Conflit d'usage localisé (voisinage, autres éleveurs…)	Conflit lié aux activités de plein air (randonnée, VTT, chasse…)	Vandalisme et actes de malveillance envers le matériel et les équipements
11	11	5

Les cartographies des territoires pastoraux

Territoires pastoraux valorisés et potentiels du POPI des Baous

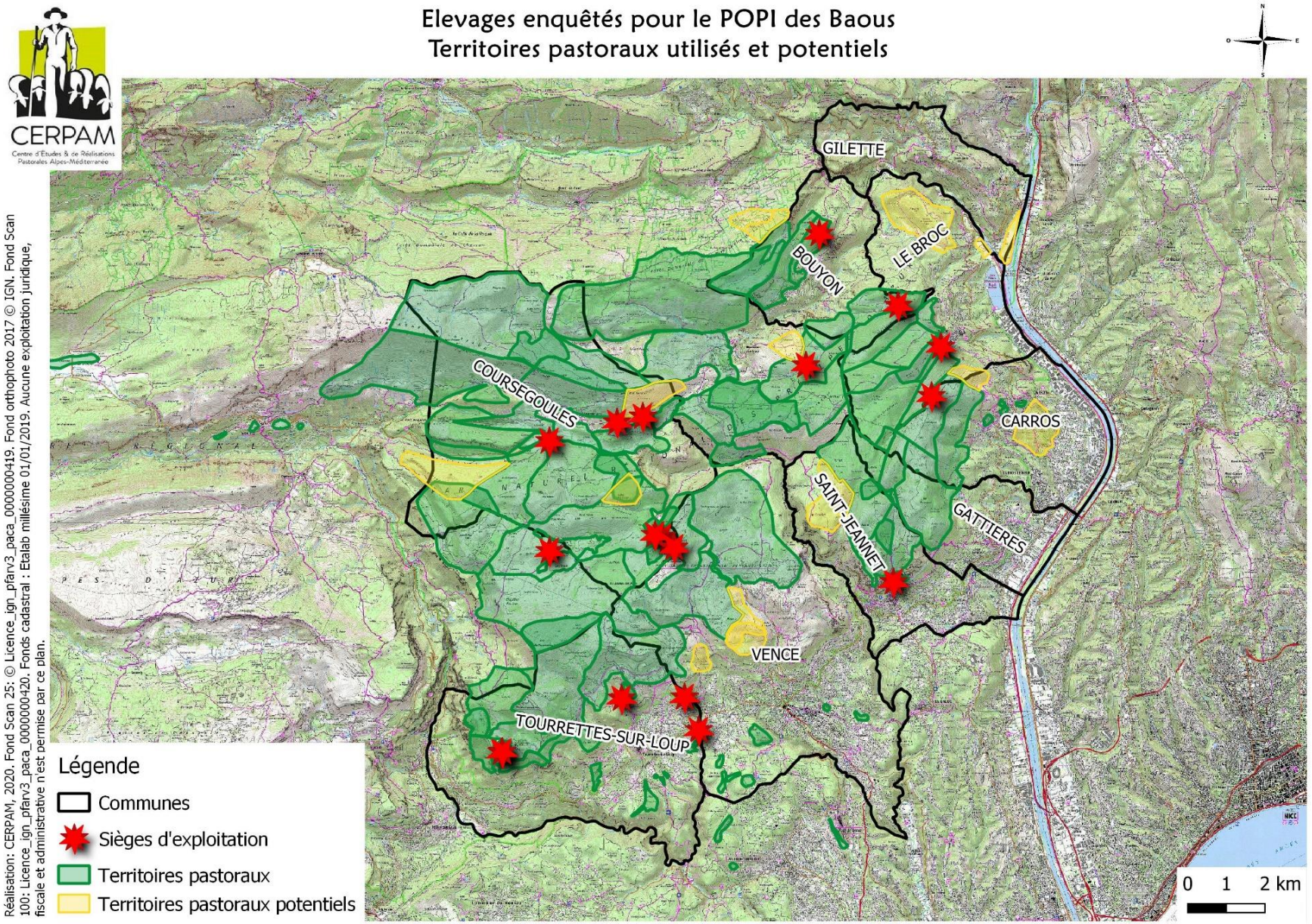

CERPAM
Centre d'Etudes & de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Elevages enquêtés pour le POPI des Baous
Territoires pastoraux valorisés, par espèce principale présente

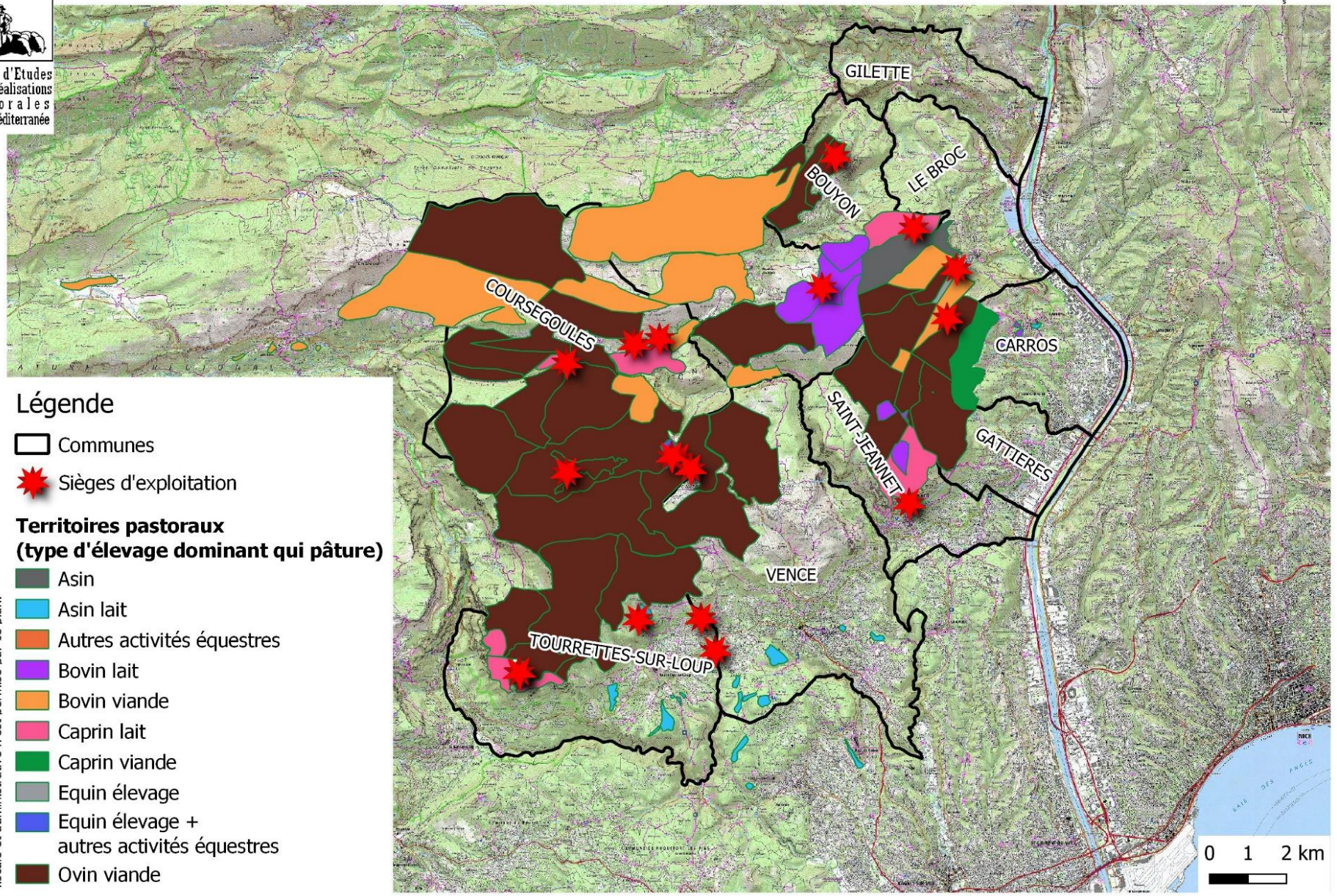

Légende

- Communes
- Sièges d'exploitation

Territoires pastoraux (type d'élevage dominant qui pâture)

- Asin
- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Caprin viande
- Equin élevage
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Territoires pastoraux valorisés et potentiels par communes

Bézaudun-les-Alpes (hors POPI)

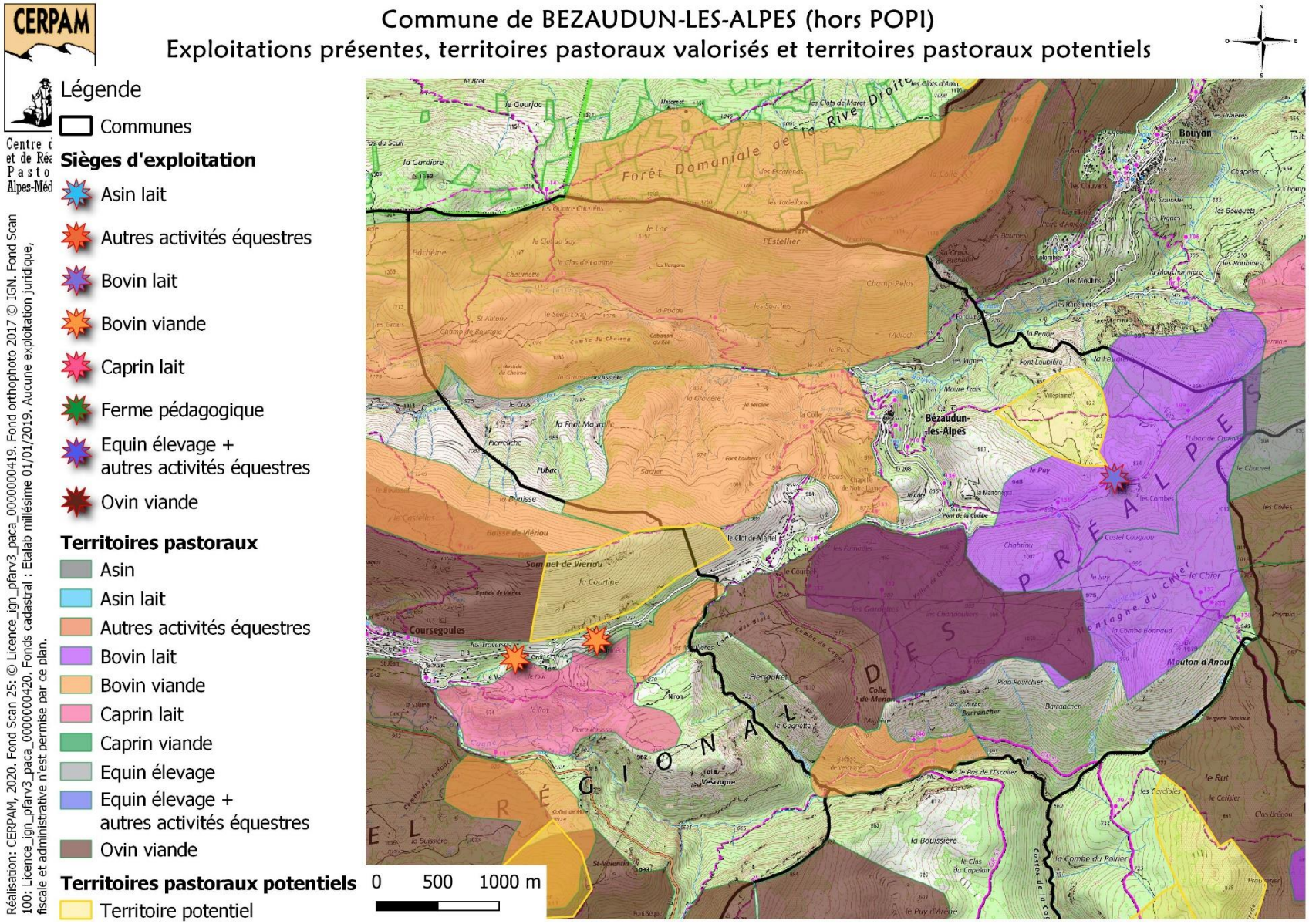

1 éleveur installé : bovin lait, caprin lait, asin

3 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : bovin viande, bovin lait, ovin viande, caprin lait et asin

Surface pâturée : environ 2080 ha

Bouyon

Commune de BOUYON
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

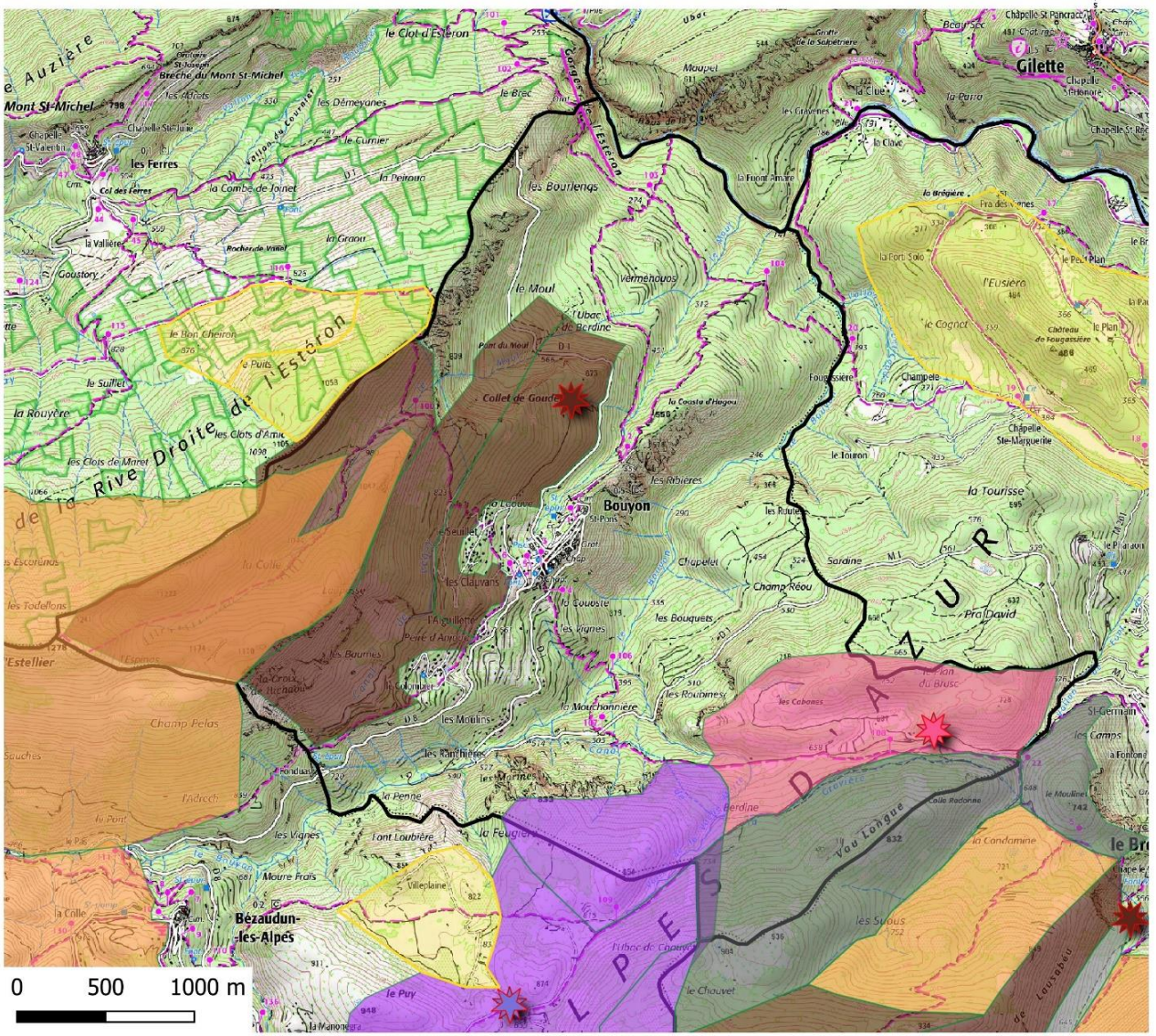

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

1 éleveur ovin viande

1 GAEC (regroupement de 2 éleveurs en forme sociétaire) diversifié : caprin lait, bovin viande, asin

3 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin viande, caprin lait, asin, bovin lait

Surface pâturée : environ 680 ha

Carros

Commune de CARROS
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

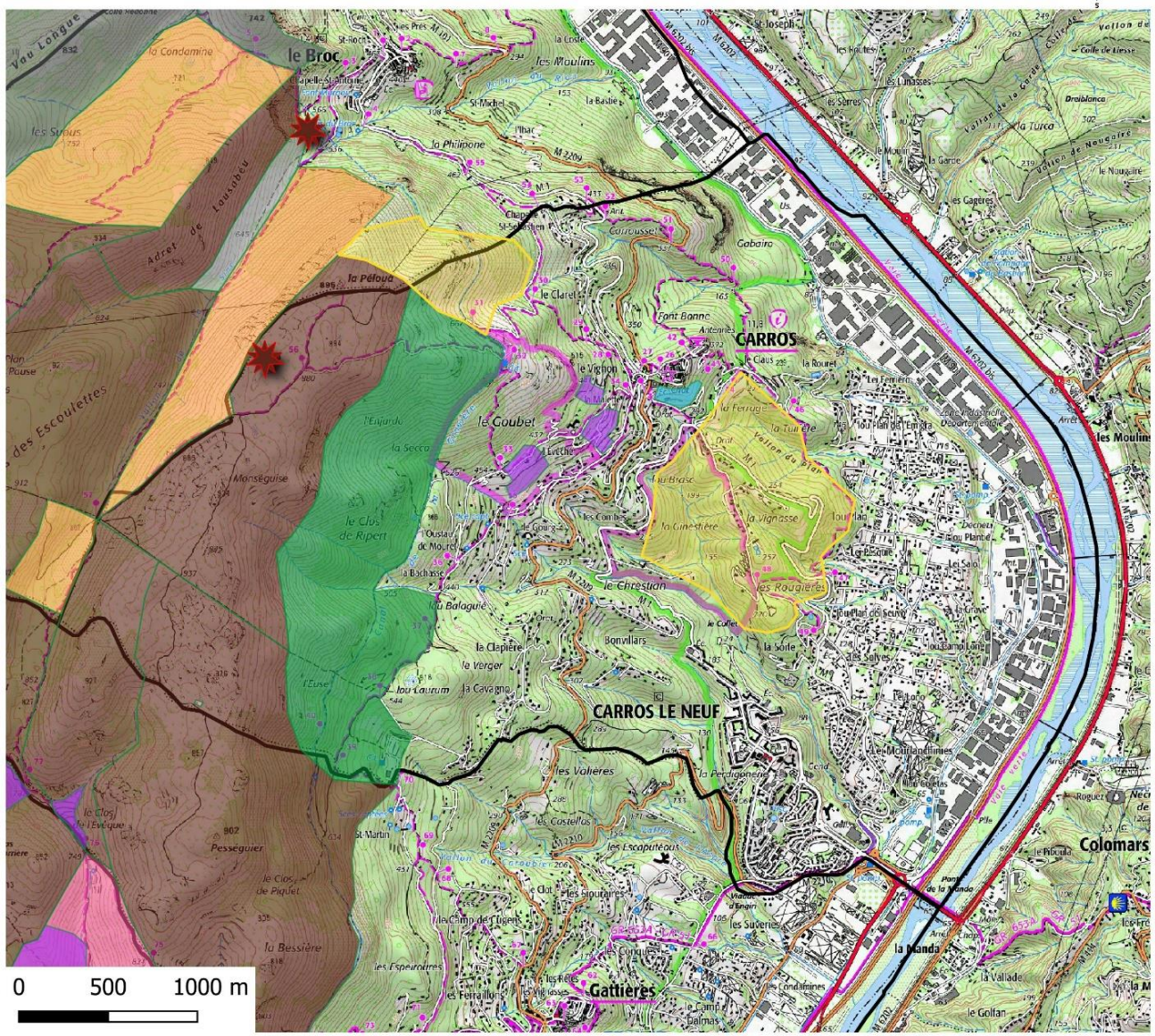

Légende

- Communes

Sièges d'exploitation

- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Ferme pédagogique
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux

- Asin
- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Caprin viande
- Equin élevage
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux potentiels

- Territoire potentiel

1 éleveur diversifié (ovin viande, caprin viande, bovin lait)

2 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, caprin lait, ovin lait, bovin lait

Surface pâturée : environ 330 ha

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Courmes (hors POPI)

Commune de COURMES (hors POPI)
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

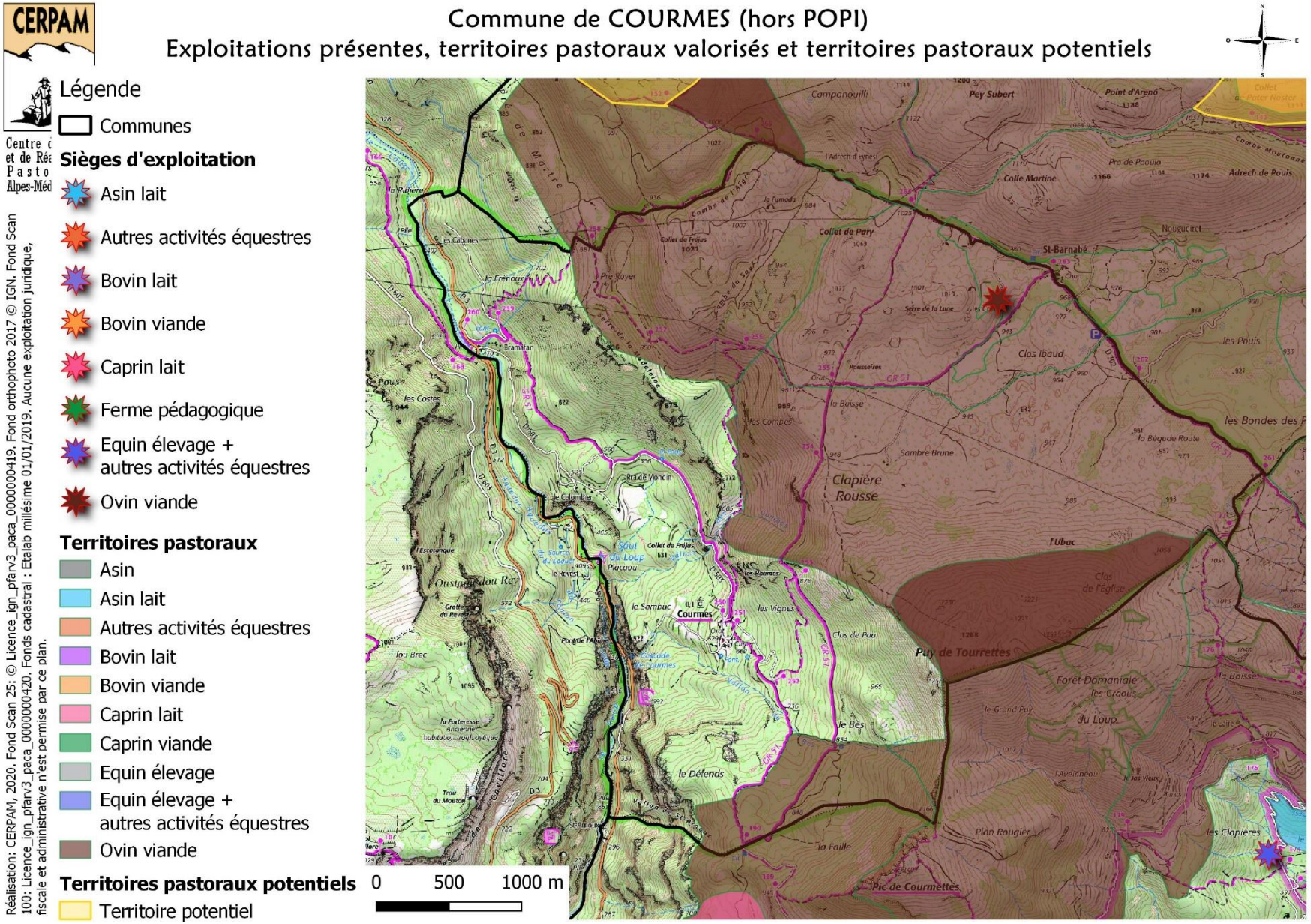

(1 GAEC (regroupement de 3 éleveurs en forme sociétaire) ovin viande
NB : hameau de St Barnabé : siège à Coursegoules, mais emplacement à Courmes)

2 éleveurs qui pâturent + 1 nouvel éleveur début 2021

Espèce au pâturage : ovin viande et depuis début 2021 : asin lait

Surface pâturée : environ 700 ha

Coursegoules

Commune de COURSEGOULES
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

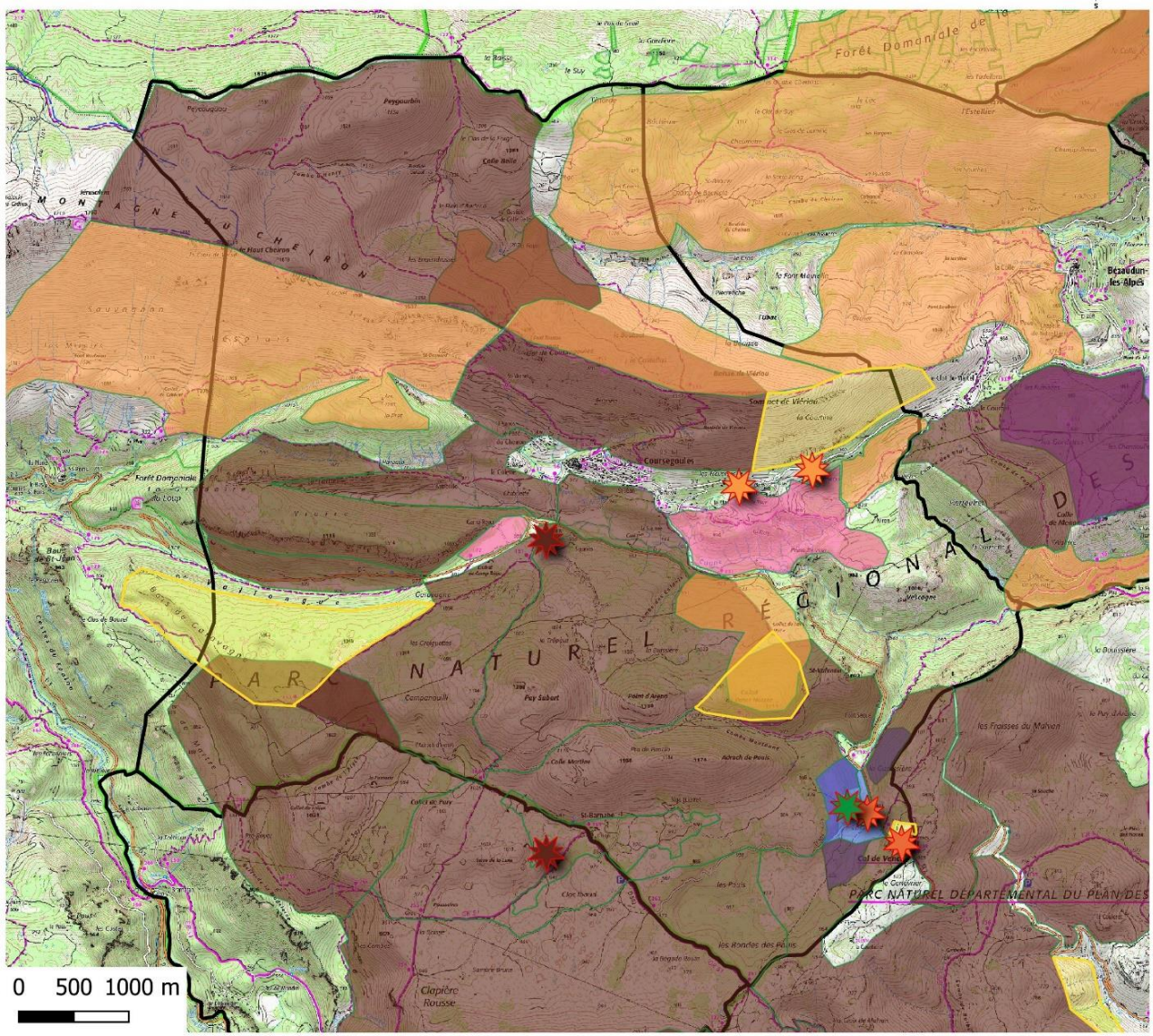

1 GAEC (regroupement de 4 éleveurs en forme sociétaire) diversifié : ovin viande, bovin viande, bovin lait, caprin lait, porcin

1 GAEC (regroupement de 3 éleveurs en forme sociétaire) ovin viande *(NB : hameau de St Barnabé : siège à Coursegoules, mais emplacement à Courmes)*

1 éleveur ovin viande

1 éleveur bovin viande

1 ferme pédagogique

2 activités de tourisme équestre

8 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin viande, caprin lait, bovin lait, asin, équin

Surface pâturée : environ 4070 ha

Gattières

Commune de GATTIERES
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

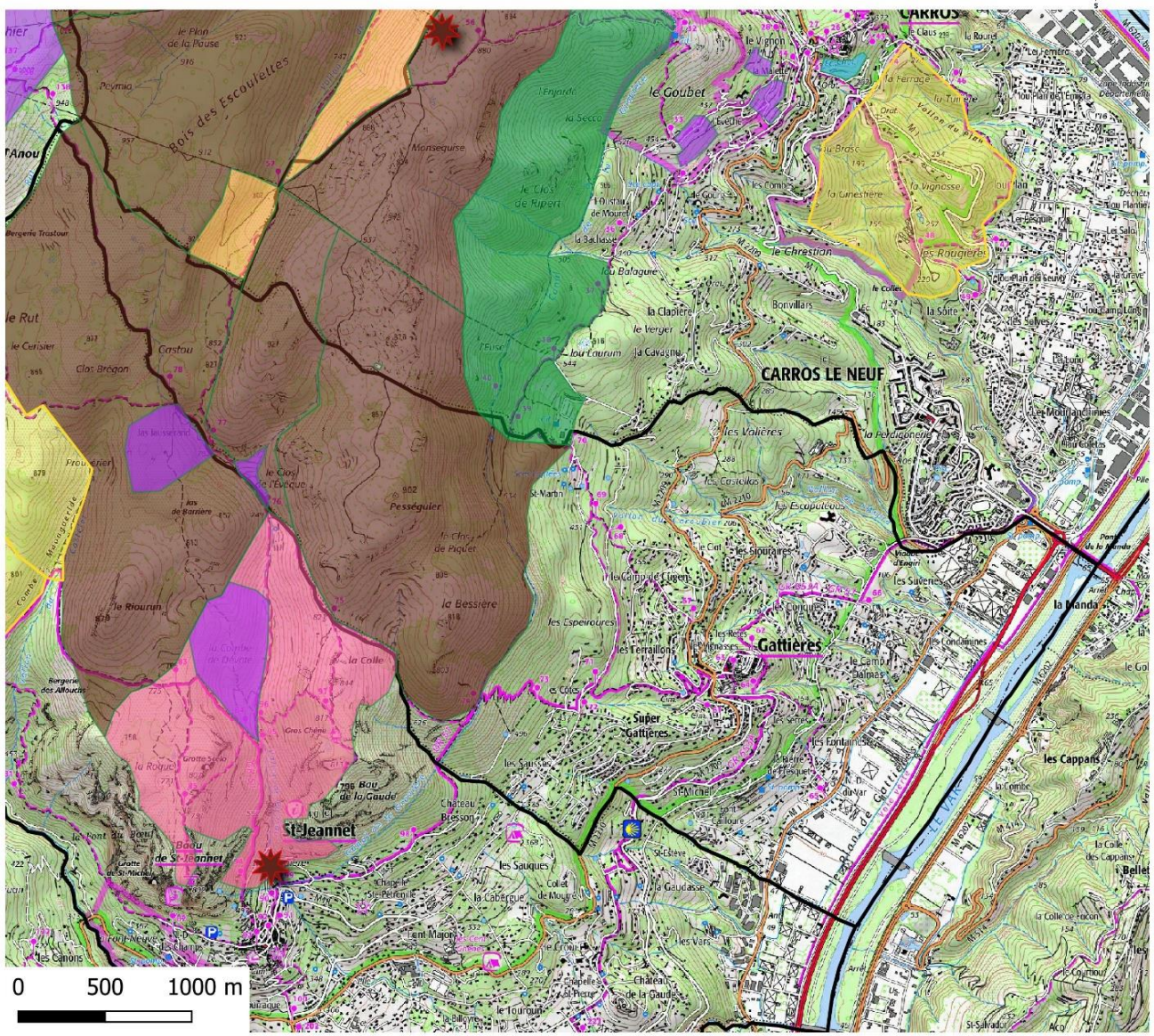

Légende

- Communes

Sièges d'exploitation

- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Ferme pédagogique
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux

- Asin
- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Caprin viande
- Equin élevage
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux potentiels

- Territoire potentiel

Aucun siège d'exploitation d'éleveur pastoral

2 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin lait, ovin lait, caprin lait

Surface pâturée : environ 340 ha

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Gilette

Commune de GILETTE
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

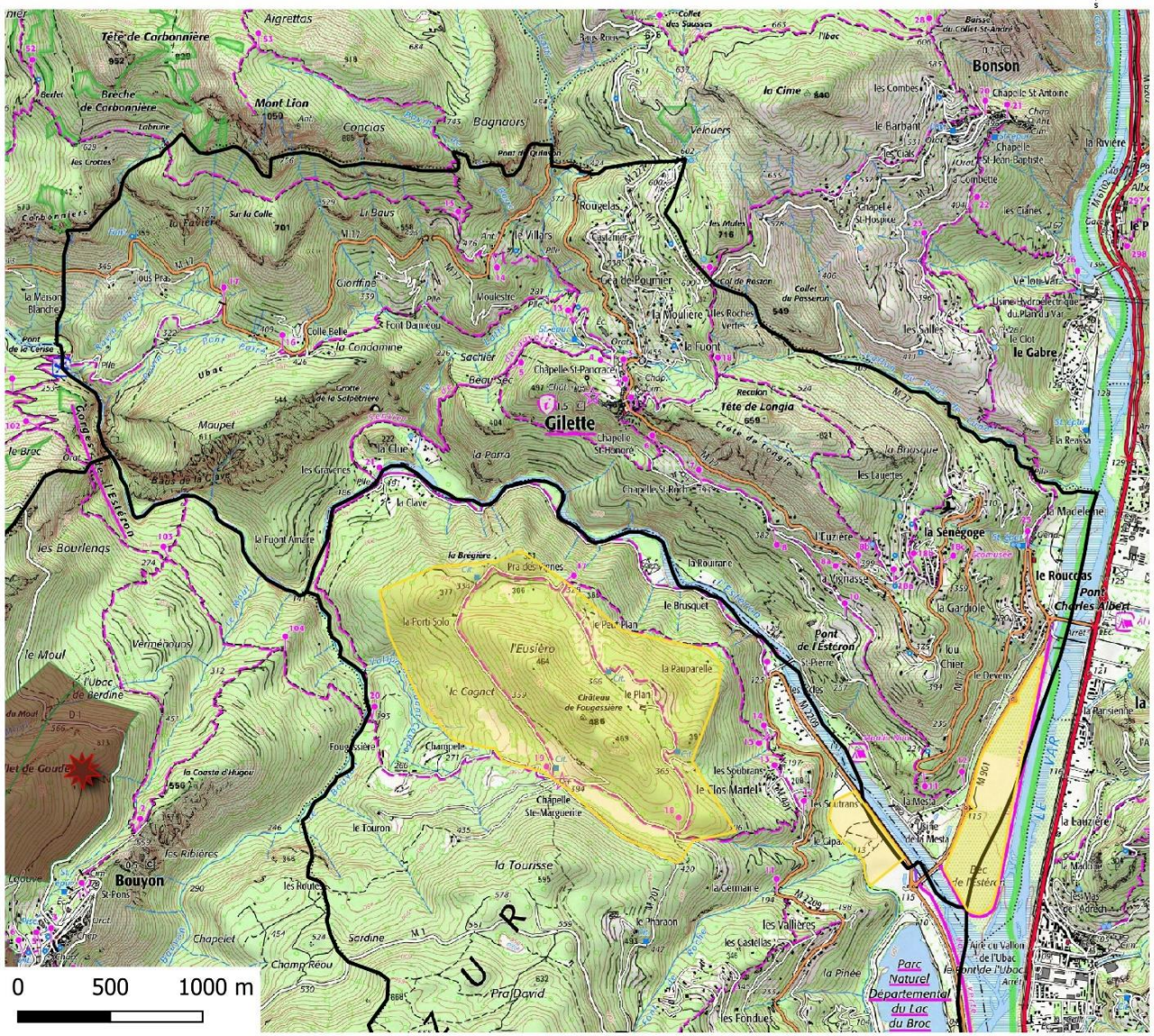

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Aucun siège d'exploitation d'éleveur pastoral

Aucun éleveur pastoral professionnel ne pâture

Un territoire pastoral potentiel identifié dans la zone d'expansion de crue Estéron/Var

Le Broc

Commune de LE BROC
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

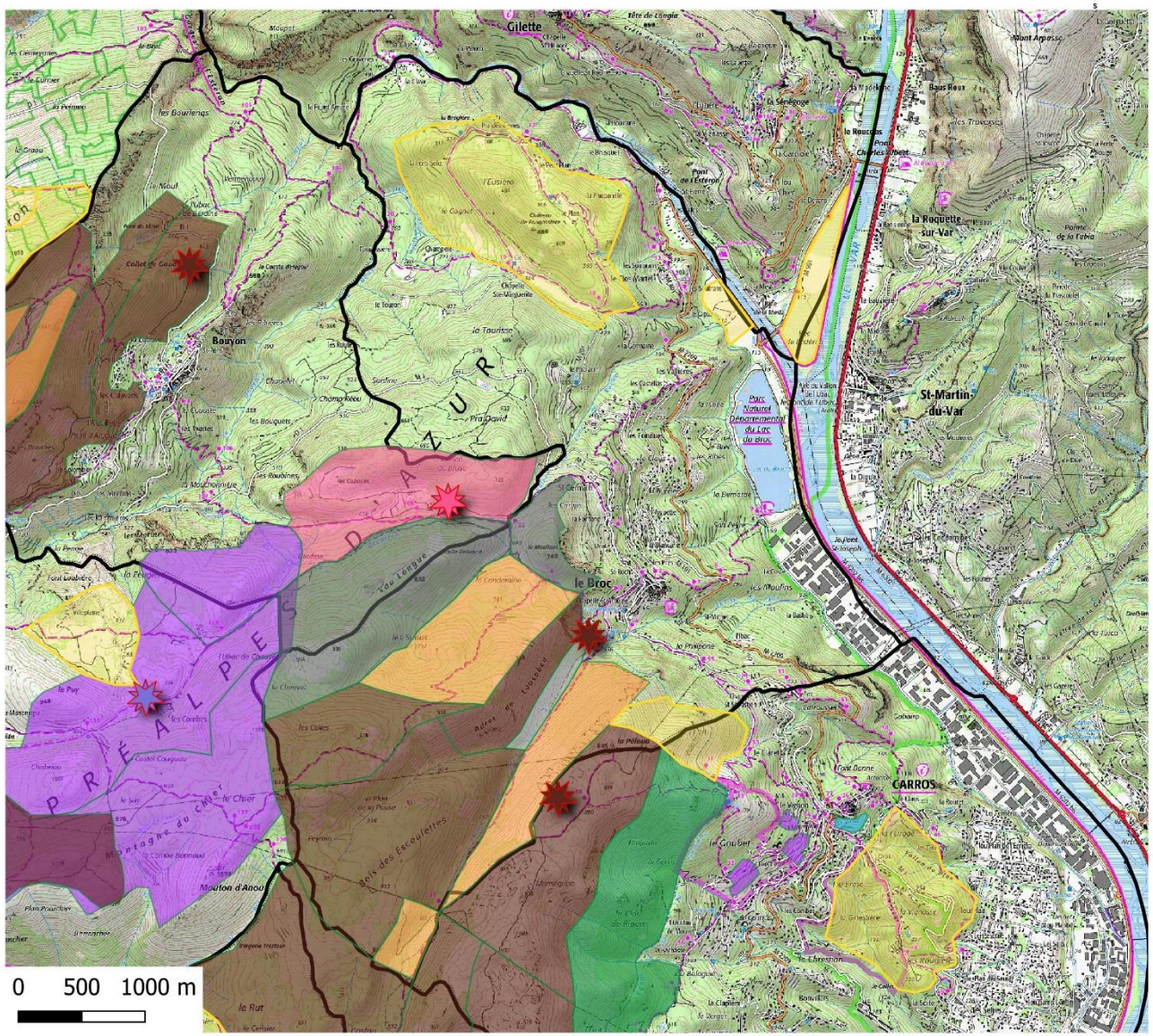

1 GAEC (ex-EARL, regroupement de 2 éleveurs en forme sociétaire) diversifié : ovin viande, bovin viande, maraîchage

2 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin viande, asin

Surface pâturée : environ 550 ha

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

Saint-Jeannet

Commune de SAINT-JEANNET
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

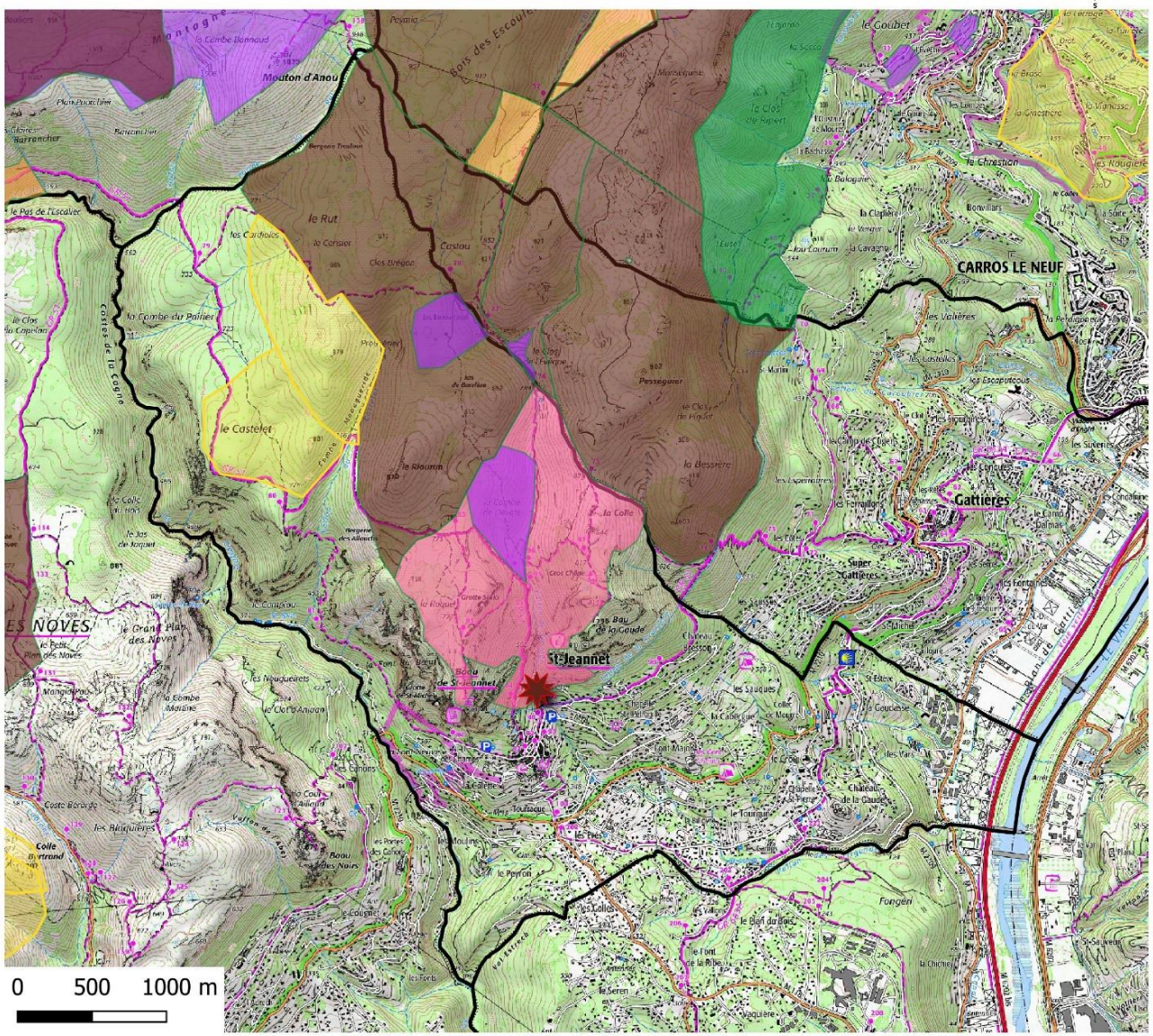

Légende

Communes

Sièges d'exploitation

- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Ferme pédagogique
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux

- Asin
- Asin lait
- Autres activités équestres
- Bovin lait
- Bovin viande
- Caprin lait
- Caprin viande
- Equin élevage
- Equin élevage + autres activités équestres
- Ovin viande

Territoires pastoraux potentiels

- Territoire potentiel

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

1 GAEC (regroupement de 2 éleveurs en forme sociétaire) diversifié : ovin viande, ovin lait, caprin lait, bovin lait

1 éleveur qui pâture

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin lait, caprin lait, ovin lait

Surface pâturée : environ 550 ha

Surface pastorale potentielle (zone trop embroussaillée) : environ 120 ha

Tourrettes-sur-Loup

Commune de TOURRETTES-SUR-LOUP
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

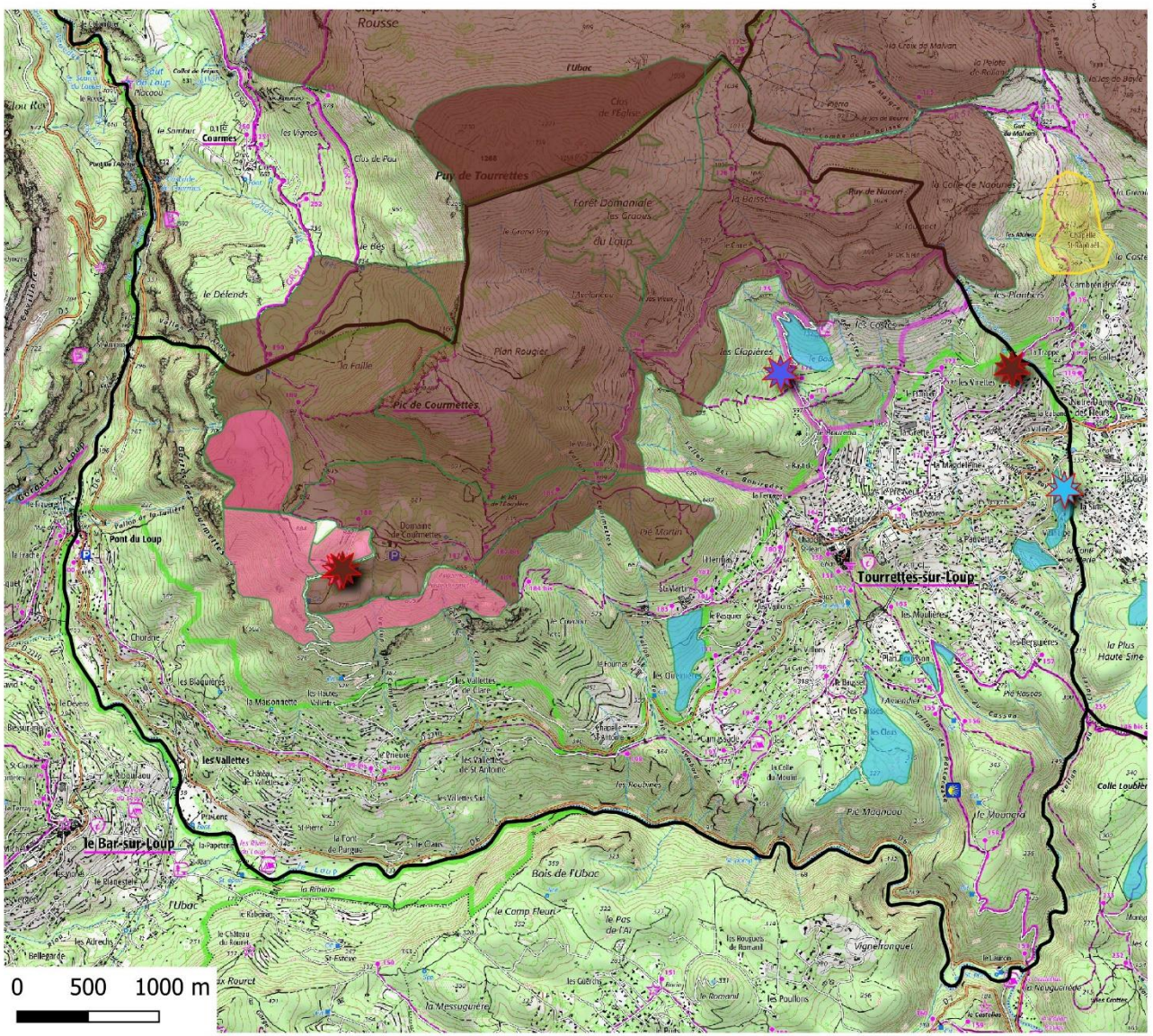

Réalisation: CERPAM, 2020. Fond Scan 25: © Licence_ign_pfarv3_paca_0000000419. Fond orthophoto 2017 © IGN. Fond Scan 100: Licence_ign_pfarv3_paca_0000000420. Fonds cadastral : Etalab millésime 01/01/2019. Aucune exploitation juridique, fiscale et administrative n'est permise par ce plan.

1 GAEC (regroupement de 2 éleveurs en forme sociétaire) ovin viande

1 éleveur diversifié : ovin lait, caprin lait

1 éleveur asin lait (déménagement en 2021 sur Coursegoules)

1 élevage équin + activités équestres

1 éleveur ovin viande non professionnel

5 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin lait, caprin lait, ovin lait

Surface pâturée : environ 1300 ha

Vence

Commune de VENCE
Exploitations présentes, territoires pastoraux valorisés et territoires pastoraux potentiels

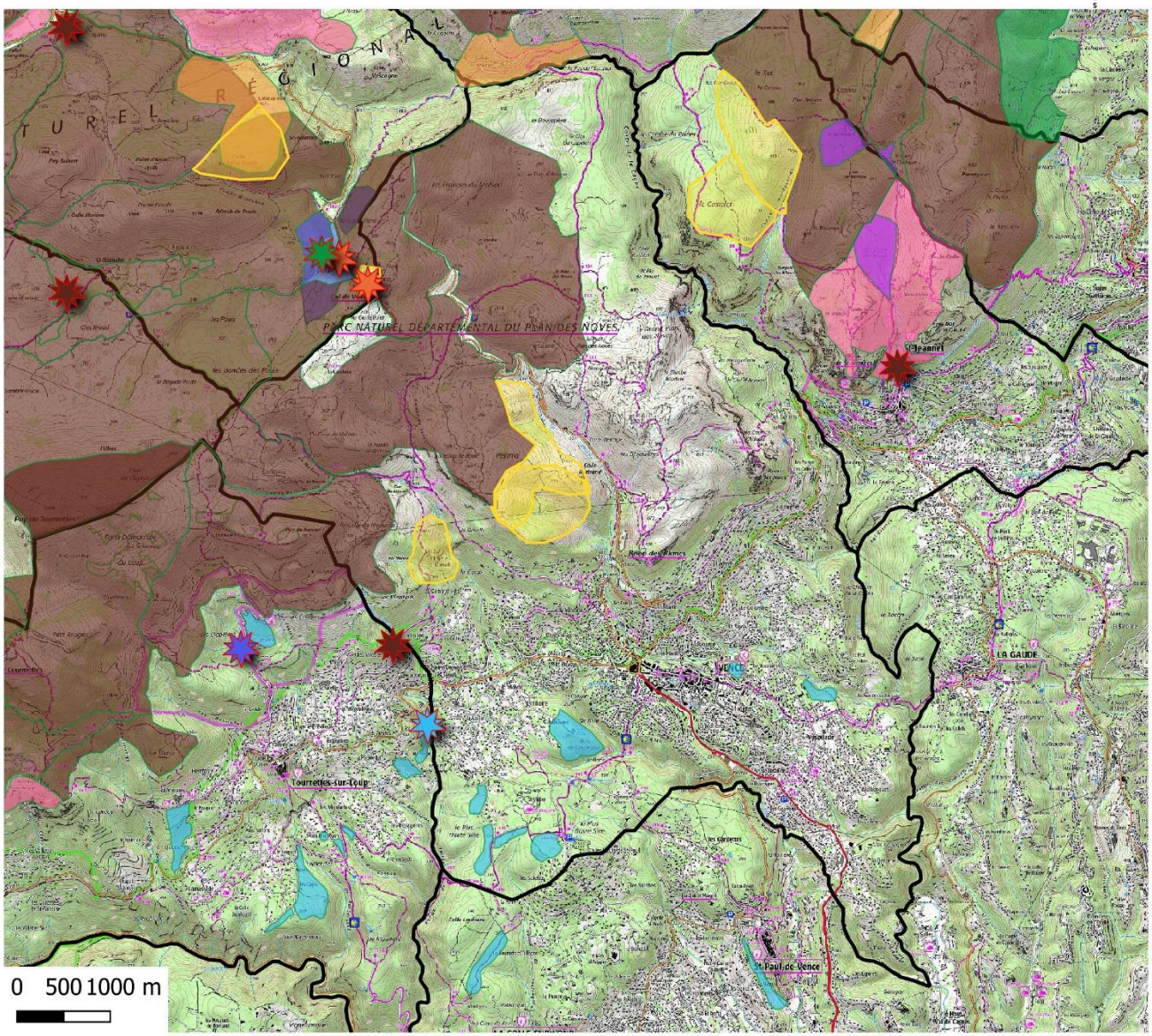

1 éleveur diversifié (bovin viande, élevage équin, tourisme équestre, ferme pédagogique), non enquêté

5 éleveurs qui pâturent

Espèces au pâturage : ovin viande, bovin viande, asin lait

Surface pâturée : environ 920 ha

Surface pastorale potentielle (secteurs trop éloignés d'équipements structurants ou trop refermés) : environ 130 ha

La Charte Pastorale Intercommunale du POPI des Baous

Méthodologie du croisement des enjeux

Les thématiques des ateliers collaboratifs résultent du **croisement des enjeux (gestion du multiusage, biodiversité, embroussaillement et DFCI, etc.) et attentes des éleveurs et des élus**. L'ensemble des enjeux ont été récupérés en données cartographiques auprès des services et partenaires concernés, la liste étant synthétisée dans le tableau ci-dessous. Ils ont été validés par les membres du Comité de Pilotage lors du Comité de Pilotage 2 (23 octobre 2020).

Enjeu	Détail	Données recueillies auprès de
Tourisme-loisirs	Schéma des sentiers de randonnée (PDIPR), schéma prévisionnel du Grand Parcours des Baous, schéma des parcours VTT loisirs de la métropole	CD06 Bureau d'études BHB et mairie de St Jeannet MNCA
Urbanisme	PLU, zonage Espaces Boisés Classés, etc.	MNCA et CASA
Prédation	Carte des attaques	DDTM/DREAL Avergne-Rhône-Alpes (convention Géoloup)
Gestion forestière et DFCI	Cartographie des forêts publiques (communales et domaniales) soumises au régime forestier, ainsi que la cartographie des forêts privées ayant réalisé un plan simple de gestion (PSG) Secteurs entretenus par FORCE 06 (pistes, brûlages dirigés…)	ONF CRPF FORCE 06
Biodiversité et espaces naturels sensibles	Cartographie des sites Natura 2000 et DOCOB, cartographie des sites classés	Données publiques : site DREAL, GéoData, CRIGE PACA

Cartographiquement, le croisement des enjeux avec les territoires pastoraux relevés lors des enquêtes permettent de définir des sites d'intervention et des premières actions qui pourront être inscrites dans le plan d'action. L'objectif des ateliers thématiques collaboratifs est donc de **réunir les acteurs clés** (techniciens et services spécialisés) ainsi que les éleveurs et élus concernés, afin **d'initier des échanger** et **construire des projets communs**, permettant de **construire en direct et de manière participative** le plan d'actions pastoral.

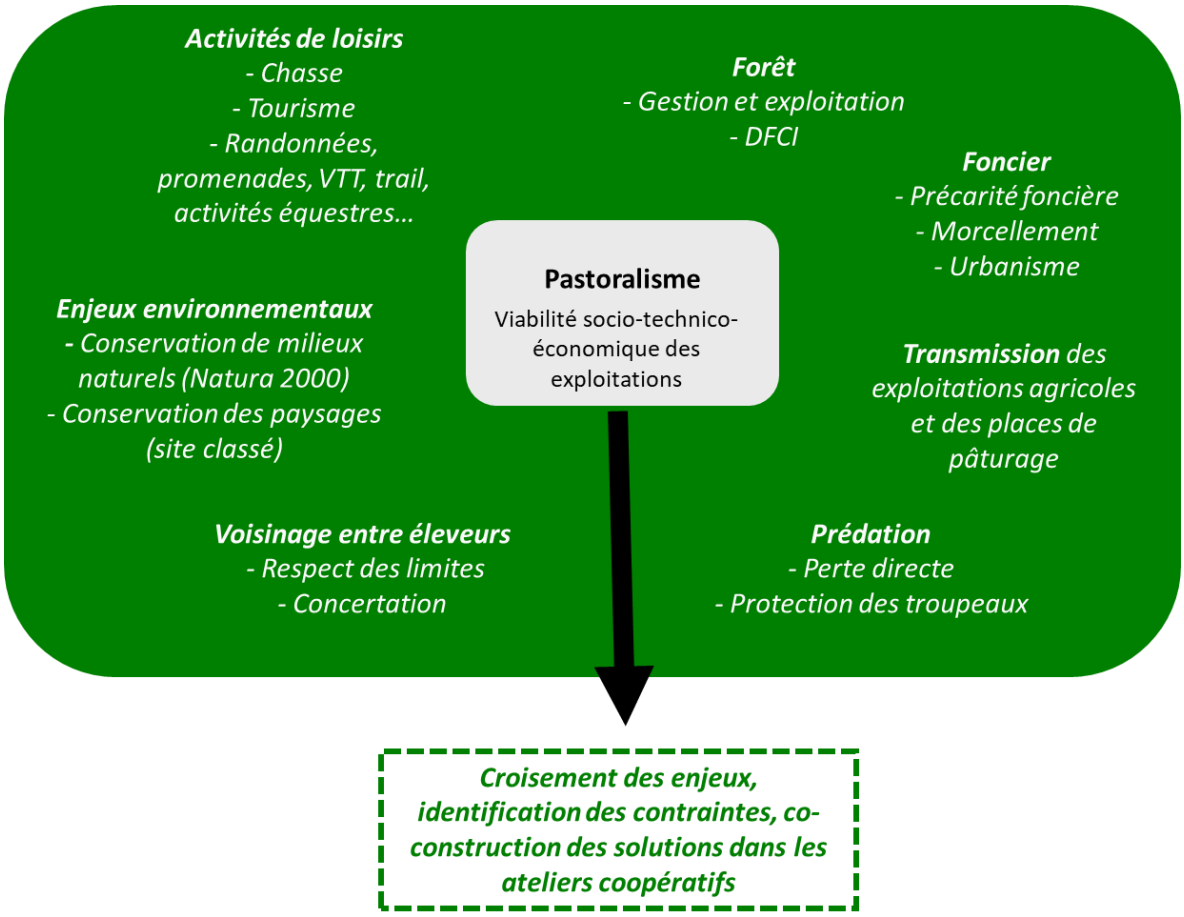

Croisement des enjeux, identification des contraintes, co-construction des solutions dans les ateliers coopératifs

Enjeu « multiusage »

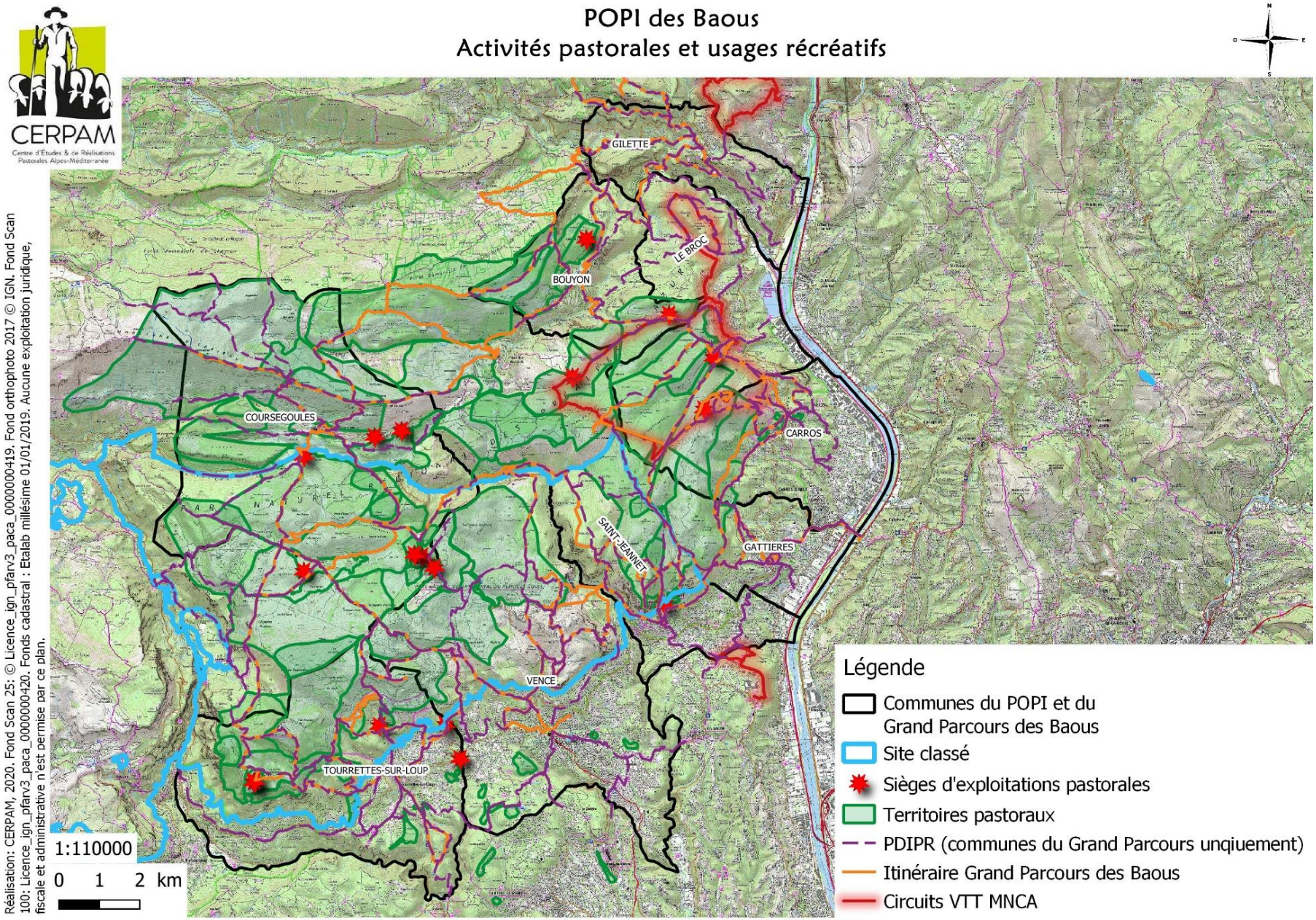

Enjeu « environnement »

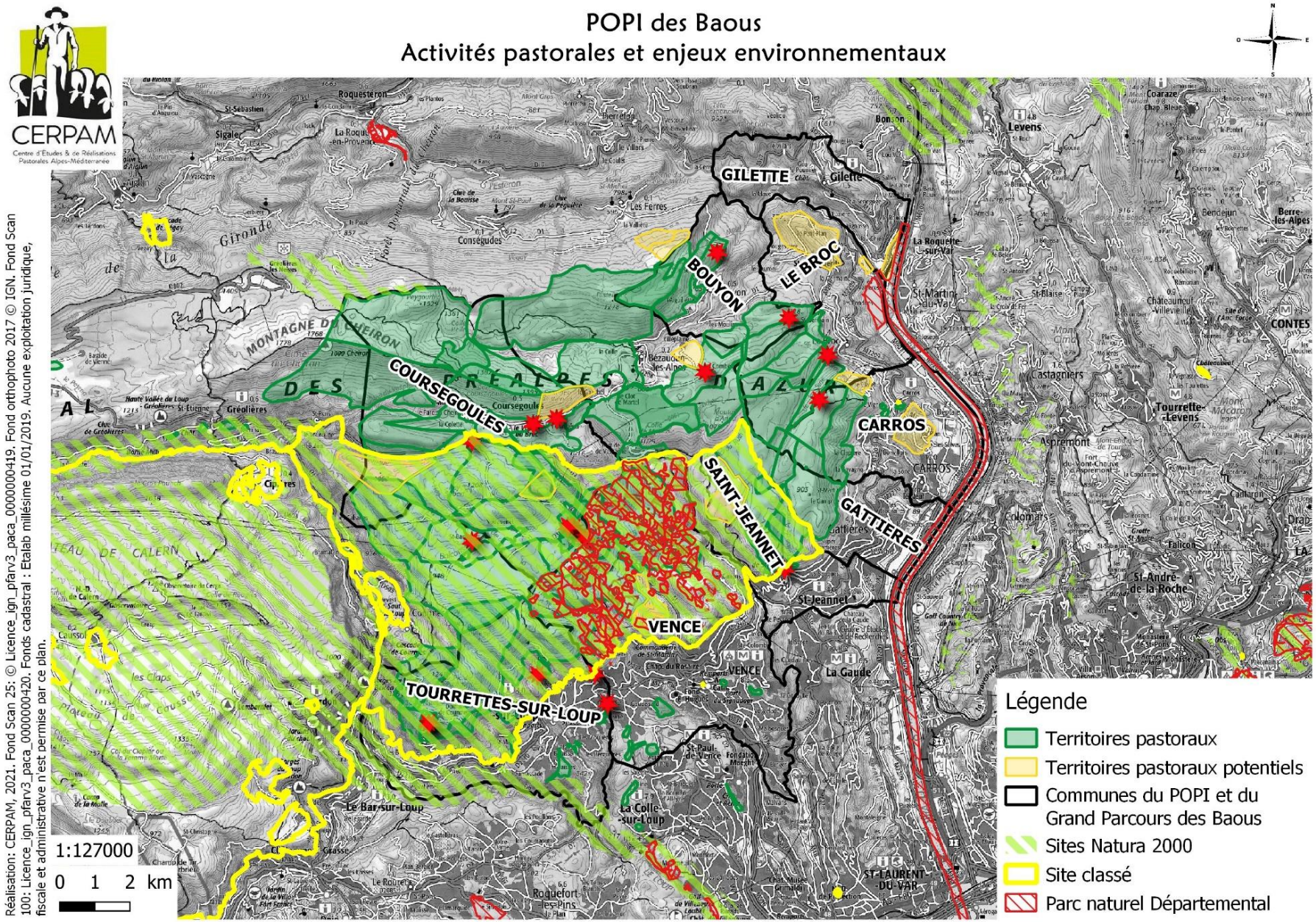

Enjeu « prédation »

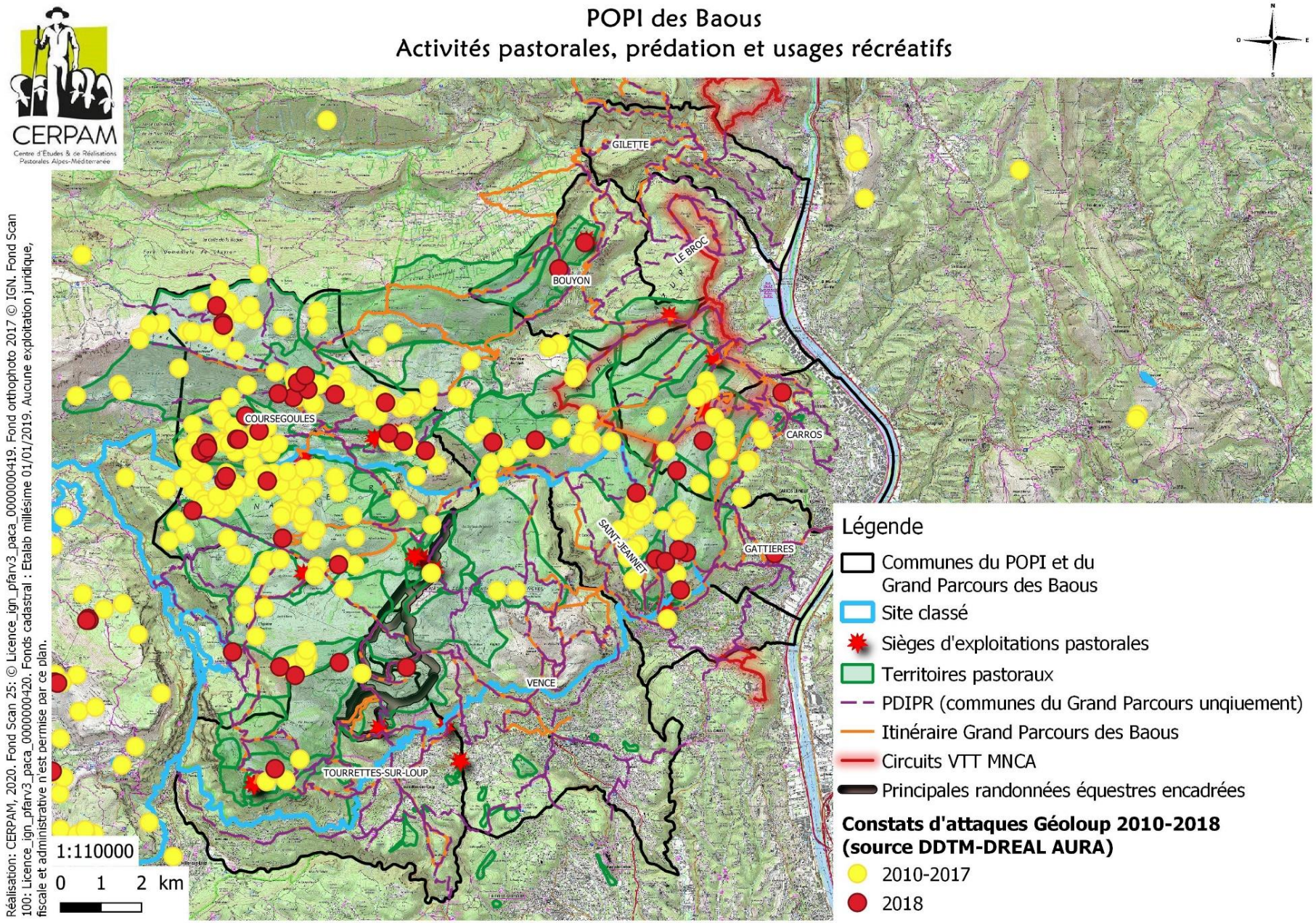

Les ateliers collaboratifs

4 ateliers thématiques collaboratifs ont été organisés, auxquels ont participé aux côtés du CERPAM et du personnel administratif mis à disposition du SIVOM pour le suivi POPI :

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4
Date	4/12/2020	11/12/2020	15/12/2020	17/12/2020
Lieu	Gattières	Coursegoules	Coursegoules	Bouyon
Thèmes abordés	**Environnement, aménagement, équipements :** enjeux de biodiversité autour du pastoralisme et leviers, contraintes liées au site classé, besoins en équipements pour permettre le maintien des activités de production (cabanes, abreuvement, pistes d'accès, bâtiments d'élevage et de stockage…), financement et respect de ces équipements, sécurisation du foncier à travers les conventions pluriannuelles de pâturage…	**Activités de pleine nature, chasse et prédation :** dispositif de communication engageante du PNR Préalpes d'Azur, fonctionnement du PDIPR et modification des tracés des sentiers, loisirs motorisés et nuisances, présence humaine représentant l'autorité sur le territoire, activités équestres et sentiers, activités de loisirs et chiens de protection, respect des prés de fauche, « points noirs » du col de Vence et de St Barnabé et problématiques de la canalisation des visiteurs…	**Communication, information sur le pastoralisme et le territoire :** dispositif de communication engageante du PNR Préalpes d'Azur, information du public sur les comportements à avoir dans l'espace rural, le territoire du POPI est aussi un espace de travail, remettre en avant le territoire de production agricole, l'importance de la présence humaine et de l'information, Grand Parcours des Baous et signalétique pastorale..	**Forêt et DFCI :** le Plan Simple de Gestion (PSG) comme outil de valorisation des forêts privées, le Plan d'Aménagement Forestier (PAF) comme outil de gestion des forêts communales, Obligations Légales de Débroussaillement (OLD), brûlages dirigés et débroussaillements mécaniques réalisés par FORCE 06, quand demander une autorisation de défrichement, difficultés de gestion forestière sur le territoire (absence de débouchés et incompréhension du public face à la gestion forestière), place du pastoralisme dans la prévention des incendies…
Participation élus communaux	1	3	4	2
Participation éleveurs	7	5	6	4
Participation partenaires techniques ou administratifs	4	16	8	9

Lors de ces ateliers, des supports cartographiques dynamiques ont été présentés et ont permis d'alimenter la discussion et la construction des actions à venir. Les différents partenaires présents étaient entre autres le Département, le CRPF, l'ONF, la Fédération des Chasseurs, les agents du PNR Préalpes d'Aur, l'animateur Natura 2000 de la CASA, des professionnels des activités de pleine nature, la DDTM, la Chambre d'Agriculture, etc.

Les comptes-rendus des ateliers et les fiches de présence sont présents en annexe.

Méthodologie du Plan d'actions pastoral

La Charte Pastorale Intercommunale résulte des ateliers thématiques collaboratifs et est validée lors du dernier comité de pilotage. Elle est composée de 2 éléments :

- Les **sites d'intervention et leurs cartographies** visent à définir et décliner les actions spécifiques vis à vis des enjeux présents. Chaque site d'intervention fait l'objet d'une fiche d'intervention, qui va définir :
  - les partenaires,
  - les données sources,
  - le type d'enjeu,
  - les équipements pastoraux présents,
  - les problématiques vis-à-vis du pastoralisme,
  - les actions à mettre en œuvre par les éleveurs, les communes et le SIVOM du Pays de Vence

  La cartographie permet de localiser les sites d'intervention (ces sites d'intervention sont amenés à évoluer dans le futur avec les enjeux territoriaux).

- Le **plan d'actions pastoral** vise à synthétiser les actions de chaque site en les priorisant, en proposant des partenaires et en définissant les moyens nécessaires à engager (pistes de financement). La priorisation des actions ainsi que les dates indiquées sont modifiables dans le temps afin de gagner en marge de manœuvre : une action de priorité 1 peut tout aussi bien nécessiter 10 ans de travail comme 6 mois ou encore, une action de priorité 2 peut être activée en cas de nécessité pour réaliser au mieux une action de priorité 1. Avant chaque année, il sera important de préciser les actions à mener.

La Charte pastorale intercommunale, sans valeur juridique, est un **véritable contrat moral entre les collectivités locales et les éleveurs.** Cette Charte est approuvée par les maires des communes du POPI et le SIVOM du Pays de Vence, et elle est cosignée par les éleveurs concernés. Sa signature pourra être élargie aux partenaires techniques clés (PNR Préalpes d'Azur, ONF, CRPF, FORCE 06, Chambre d'Agriculture, etc.).

Les grands enjeux du Plan d'actions pastoral

L'ensemble des actions proposées dans le plan d'actions est réparti par enjeux thématiques discutés lors des ateliers. Ce tableau synthétise et fait le lien avec le plan d'actions détaillé et les fiches « enjeux » dans lesquelles la cartographie est développée.

Enjeux	Objectif cadre	Type d'action	Partenaires	Fiche descriptive
Activités pastorales	Améliorer l'attractivité et la pérennité de l'activité pastorale grâce à des outils et conditions de travail modernes et fonctionnels	Rénovation ou création d'équipements pastoraux structurants et fonctionnels (cabanes, citernes pour l'abreuvement, pistes d'accès, clôtures…)	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06 CERPAM, Chambre d'Agriculture, ONF, Fédération départementale des chasseurs, Véolia (canaux) DREAL et DDTM (site classé) Site Natura 2000 « Préalpes de Grasse »	Fiche Enjeu « Activités pastorales » Actions 1 à 11 du plan d'actions détaillé
		Rénovation ou création de bâtiments agricoles modernes et fonctionnels (logement des animaux, stockage des fourrages ou du matériel, fromagerie…)	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06 Chambre d'Agriculture, Maison Régionale de l'Elevage DREAL et DDTM (site classé) Site Natura 2000 « Préalpes de Grasse »	
		Sécuriser le foncier des exploitations par la mise en place de conventions pluriannuelles de pâturage, de baux, …	Communes, SIVOM, MNCA, CASA CERPAM, Chambre d'Agriculture, SAFER	
		Gestion commune et concertée des dossiers d'équipements (agricoles ou non) en site classé	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06	

Enjeux	Objectif cadre	Type d'action	Partenaires	Fiche descriptive
			CERPAM, Chambre d'Agriculture, ONF, CRPF, site Natura 2000 « Préalpes de Grasse » DREAL et DDTM	
Activités cynégétiques	Favoriser la bonne cohabitation du pastoralisme avec les activités cynégétiques	Prévoir des échanges réguliers entre éleveurs et chasseurs, ainsi qu'une information aux chasseurs du comportement adéquat sur l'espace pastoral (en particulier vis-à-vis des chiens de protection)	Eleveurs et professionnels du tourisme équestre, sociétés de chasse, Fédération Départementale des Chasseurs SIVOM et communes CERPAM, Chambre d'Agriculture	Fiche Enjeu « Activités cynégétiques » Actions 12 à 15 du plan d'actions détaillé
		Recenser les conflits d'usage liés aux chiens de protection	Cf. même action dans la partie « activités de plein air »	
Activités de plein air	Informer le public (usagers locaux ou occasionnels) sur l'activité d'élevage locale et améliorer le partage de l'espace	Faire évoluer certains tracés du PDIPR recensés comme « points chauds »	Communes, SIVOM, CD06 DDTM CERPAM, Chambre d'Agriculture, PNR Eleveurs	Fiche Enjeu « Activités de plein air » Actions 16 à 23 du plan d'actions détaillé
		Augmenter la présence humaine à visée informative et régulatrice sur le territoire (ambassadeur du PNR, garde-champêtre, ONF, OFB, médiateurs pastoraux, etc.)	Communes, SIVOM, MNCA, CASA PNR, ONF, OFB DDTM	
		Informer et diffuser de manière concertée une information sur les comportements à avoir sur l'espace pastoral et à proximité des troupeaux à travers des	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06	

Enjeux	Objectif cadre	Type d'action	Partenaires	Fiche descriptive
		canaux divers bien identifiés et grâce à différents supports	PNR, Offices de tourisme, CERPAM, Chambre d'Agriculture, Comité Départemental d'Equitation Professionnels du tourisme et des activités de pleine nature présents sur le territoire, fédérations et clubs sportifs	
		Recensement des conflits d'usage liés aux chiens de protection	Communes, SIVOM, Offices de tourisme DDTM, CERPAM	
Alimentation locale	Redynamiser la production d'une alimentation locale, dans un département où l'autonomie alimentaire est de 2 jours	Maintien d'un abattoir fonctionnel et création d'un atelier de découpe collectif à l'échelle des Alpes-Maritimes	Chambre d'Agriculture, Agribio 06, Conseil Départemental, MNCA, CASA, PNR Préalpes d'Azur	Fiche Enjeu « Alimentation locale » Actions 24 à 25 du plan d'actions détaillé
		Valoriser les produits du territoire en s'appuyant sur les outils déjà existants et en favorisant les regroupements de producteurs (marchés, magasins…)	Chambre d'Agriculture, Agribio 06, Conseil Départemental, MNCA, CASA, PNR Préalpes d'Azur, Maison Régionale de l'Elevage et Interbev PACA-Corse pour l'accompagnement à la structuration de filières	
Gestion du multiusage sur le territoire	Promouvoir le pastoralisme et le territoire rural en direction du grand public (usagers locaux ou occasionnels) et améliorer la cohabitation entre ces usagers urbains/périurbains avec le	Mise en place d'un plan de communication sur le pastoralisme et les espaces pastoraux à destination de divers publics (élus, scolaires, habitants du territoire, visiteurs du département, touristes, professionnels du tourisme actifs	CASA, MNCA, CD06, Association des Communes Pastorales Sud-PACA, Offices de tourisme, CERPAM, Chambre d'Agriculture, DDTM, DDCS, DREAL, PNR Préalpes d'Azur, site Natura 2000 "Préalpes de Grasse", Comité Départemental de Tourisme	Fiche Enjeu « Gestion du multiusage sur le territoire » Actions 26 à 40 du plan d'actions détaillé

Enjeux	Objectif cadre	Type d'action	Partenaires	Fiche descriptive
	pastoralisme et les usages ruraux	sur le territoire…) en s'appuyant sur les démarches déjà existantes et en créant une synergie locale	Equestre, antennes départementales de la Fédération Française de Randonnée et de la Fédération Française Montagne Escalade, professionnels des activités de plein air (accompagnateurs en montagne, loueurs de VTT, centre équestres...), hébergeurs et restaurateurs du territoire	
		Maintien et développement des dispositifs permettant une présence humaine à visée d'information (voire de coercition) sur les espaces pastoraux : ambassadeurs du PNR, gardes-champêtres ou police rurale, médiateurs…	Communes, PNR Préalpes d'Azur, CASA, MNCA, Conseil Départemental, DDTM	
		Création d'un point d'accueil et d'information du public au col de Vence	CASA, MNCA, CD06, Offices de tourisme, DREAL, DDTM, PNR Préalpes d'Azur, site Natura 2000 "Préalpes de Grasse"	
Sylvopastoralisme et DFCI	Conforter et accroître la contribution de l'élevage pastoral à l'entretien des surfaces boisées et à la protection des forêts contre l'incendie	Relancer les activités sylvicoles et la gestion forestière à travers la création d'un débouché pour les bois locaux et le regroupement des propriétaires forestiers	ONF, CRPF, CASA, MNCA, CD06	Fiche Enjeu « Sylvopastoralisme et DFCI » Actions 41 à 51 du plan d'actions détaillé
		Favoriser la prise en compte des enjeux sylvopastoraux lors de la réalisation de Plans	Communes, ONF, CRPF, CERPAM	

Enjeux	Objectif cadre	Type d'action	Partenaires	Fiche descriptive
		d'Aménagement Forestiers et de Plans Simples de Gestion		
		Favoriser le maintien et le déploiement sur le territoire des actions réalisées pour la gestion DFCI, l'entretien des forêts et le maintien des milieux ouverts	Communes, CASA, MNCA, CD06, ONF, CRPF, FORCE 06, CERPAM, CA06, DDTM, propriétaires forestiers	
		Sensibiliser les élus et les riverains à la gestion forestière et à la prévention des incendies		
Biodiversité	Maintenir les bonnes synergies entre activité pastorale et maintien de la biodiversité	Combiner les vocations "pastoralisme", "biodiversité" et "DFCI" de manière plus efficace lors des projets sur le territoire et lors de la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune en 2023 à travers la mise en place des Mesures Agro-Environnementales	CASA (dont animation du site Natura 2000 « Préalpes de Grasse », MNCA, CD06, DDTM, PNR Préalpes d'Azur, CERPAM, Chambre d'Agriculture	Fiche Enjeu « Biodiversité » Actions 52 à 53 du plan d'actions détaillé

Le Plan d'actions pastoral

Enjeux	Objectif cadre	Actions	Numéro de l'action	Priorité au sein du POPI	Partenaires	Financements potentiels	Mise en place année 1	Mise en place année 2	Mise en place année 3	Mise en place année 4
Activités pastorales	Améliorer l'attractivité et la pérennité de l'activité pastorale grâce à des outils et conditions de travail modernes et fonctionnels	Aménagements pour sécuriser l'abreuvement : mise en place de compteurs sur les canaux (Végay, Gravière)	1	1	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06 (FORCE 06, PDIPR, service Agriculture, service des Parcs Naturels Départementaux…) CERPAM, CA06, Agribio 06, Maison Régionale de l'Elevage, Service de Remplacement des Alpes-Maritimes ONF, CRPF PNR Préalpes d'Azur, site Natura 2000 "Préalpes de Grasse" DREAL, DDTM Propriétaires fonciers publics et privés Véolia Eleveurs et agriculteurs du territoire	**Réalisation de l'équipement :** Aucun financement public pour des projets individuels sur du foncier privé Dossiers FEADER 7.6.2 "Equipements pastoraux collectifs" pour les groupements pastoraux et les collectivités Financement des communes possible par le CD06, la MNCA (politique agricole, foncière et alimentaire) et la CASA (stratégie agricole) Dossiers AIME (CD06) pour les éleveurs individuels Dossiers PCAE (Plan de Compétitivité des Exploitations Agricoles) pour les projets de bâtiments d'élevage des éleveurs individuels Pour les clôtures dans certains cas, financement possible dans le cadre du FEADER 7.6.1 "aide à la protection des troupeaux contre la prédation" **Animation d'émergence des projets à l'échelle du territoire :** crédit "animation POPI des Baous" à définir Une fois cette émergence territoriale réalisée, une part "d'ingénierie" pour l'accompagnement au montage du projet est finançable (FEADER 7.6.2 "équipements pastoraux collectifs" et dossiers AIME)	X	X		
		Aménagements pour sécuriser l'abreuvement : équipements de stockage d'eau	2	1			X	X	X	X
		Construction de cabanes pastorales pour le logement des bergers sur le territoire pastoral	3	1			X	X	X	X
		Création de clôtures et activités récréatives : concertation et prise en compte des différents enjeux non pastoraux notamment à travers la création de passages de clôtures et concertation sur les tracés	4	2				X		
		Création et modernisation des bâtiments d'élevage adaptés aux besoins actuels	5	1			X	X	X	X
		Pouvoir financer les surcoûts des projets d'équipements en site classé	6	1				X		
		Pérenniser une main-d'œuvre agricole locale en favorisant l'embauche sur le territoire toute l'année	7	2			X	X	X	X
		Rénovation et entretien des accès (pistes) aux territoires pastoraux pour les éleveurs	8	1			X	X		
		Sécuriser le foncier des exploitations par la signature de conventions pluriannuelles de pâturage sur le foncier public et privé pâturé	9	2			X	X	X	X
		Gestion commune et par étapes des dossiers d'équipements en site classé, en reprenant l'historique des dossiers déposés et en travaillant avec les organismes gestionnaires du site classé	10	1			X	X	X	X
		Mieux informer les éleveurs sur l'obligation de réaliser une demande de défrichement grâce à une meilleure circulation de l'information envers les services concernés de la DDTM (cartographie issue des enquêtes du POPI, lors de contrats Natura 2000 ou MAEC, etc.)	11	3			X		X	

Enjeux	Objectif cadre	Actions	Numéro de l'action	Priorité au sein du POPI	Partenaires	Financements potentiels	Mise en place année 1	Mise en place année 2	Mise en place année 3	Mise en place année 4
Activités cynégétiques	Favoriser la bonne cohabitation du pastoralisme avec les activités cynégétiques	Assurer l'échange des coordonnées éleveurs / chasseurs (annuaire)	12	1	SIVOM Sociétés de chasse, Fédération départementale des Chasseurs CERPAM DDTM Eleveurs du territoire Professionnels du tourisme équestre du territoire	**Animation des actions, réalisation et diffusion de supports :** Espace Valléen « Préalpes d'Azur » (communication engageante PNR + Grand Parcours des Baous) Crédit "animation POPI des Baous" à définir	X	X	X	X
		Prévoir des échanges annuels entre éleveurs et sociétés de chasse (en y intégrant les activités équestres) sur les sujets locaux pour prévenir les conflits et maintenir le dialogue	13	2			X	X	X	X
		Informer et diffuser de l'information sur les comportements à avoir sur l'espace pastoral envers et à travers les sociétés de chasse	14	1			X	X	X	X
		Recensement des conflits d'usage liés aux chiens de protection	15	2			X	X	X	X
Activités de plein air	Informer le public (usagers locaux ou occasionnels) sur l'activité d'élevage locale et améliorer le partage de l'espace	Accompagner les éleveurs dans l'éducation et la gestion des problèmes avec les chiens de protection	16	1	Communes, SIVOM, MNCA, CASA, CD06 (PDIPR) DDTM, DDCS, OFB CERPAM, CA06, référent de l'Institut de l'Elevage du réseau "chiens de protection" du département ou des départements alentours PNR Préalpes d'Azur Offices de tourisme, Comité Départemental de Tourisme Equestre, antennes départementales de la Fédération Française de Randonnée et de la Fédération Française Montagne Escalade Professionnels des activités de plein air présents sur le territoire (accompagnateurs en montagne, loueurs de VTT, centre équestres...) Eleveurs du territoire	**Réalisation des actions :** Espace Valléen « Préalpes d'Azur » (communication engageante PNR et Grand Parcours des Baous) FEADER 7.6.1 "aide à la protection des troupeaux contre la prédation" VIVEA (formations collectives des éleveurs) et FAFSEA (formation collective des salariés agricoles) Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage **Animation :** crédit animation "POPI des Baous" à définir. Certaines actions peuvent relever de missions des organismes techniques		X	X	
		Faire évoluer certains tracés du PDIPR et agir sur les "points rouges" recensés par le CD06 (PDIPR), la DDTM, la CA06 et lors des enquêtes POPI	17	1			X			
		Limiter la circulation motorisée sur les pistes et chemins (motocross, quads, etc.) où elle est interdite	18	2				X		
		Information sur la présence des chiens de protection à travers divers supports : en amont des rencontres (Randoxygène, Chemins des Parcs, réseaux sociaux et sites Internet, professionnels des activités de plein air) et sur le terrain (signalétique pastorale adaptée)	19	1			X	X		
		Faire remonter les problèmes (dysfonctionnement, danger, etc.) sur une signalétique ou un sentier du PDIPR	20	3			X	X	X	X
		Signalétique pastorale : mettre en place un panneautage informatif normé sur le Grand Parcours, sans texte ou très peu, avec des schémas positifs et illustratifs clairs	21	1			X	X		
		Informer et diffuser de l'information sur les comportements à avoir sur l'espace pastoral grâce aux fédérations et clubs sportifs	22	2			X	X	X	X

Enjeux	Objectif cadre	Actions	Numéro de l'action	Priorité au sein du POPI	Partenaires	Financements potentiels	Mise en place année 1	Mise en place année 2	Mise en place année 3	Mise en place année 4
		Recensement des conflits d'usage liés aux chiens de protection	23	2			X	X	X	X
Alimentation locale	Redynamiser la production d'une alimentation locale, dans un département où l'autonomie alimentaire est de 2 jours	Permettre le maintien de l'élevage à travers le maintien d'un abattoir fonctionnel et la création d'un atelier de découpe collectif	24	2	SIVOM, CASA, MNCA, CD06 (Green Deal) CA06, Agribio 06, Maison Régionale de l'Elevage et Interbev PACA-Corse pour l'accompagnement à la structuration de filières DDPP Eleveurs et agriculteurs du territoire	Action qui peut rentrer dans le cadre d'un PAT (Plan Alimentaire Territorial)	X	X	X	X
		Valoriser les produits du territoire (viandes, fromages, fruits et légumes…) à travers une communication qui s'appuie sur les outils déjà existants et favorise le regroupement d'agriculteurs pour la commercialisation (au travers de magasins, marchés, etc.)	25	2				X	X	X
Gestion du multiusage sur le territoire	Promouvoir le pastoralisme et le territoire rural en direction du grand public (usagers locaux ou occasionnels) et améliorer la cohabitation entre ces usagers urbains/périurbains avec le pastoralisme et les usages ruraux	Augmenter la présence humaine sur le territoire par la création de postes de garde-champêtres pour sensibiliser les usagers et disposer d'une présence humaine avec force de police	26	3	Communes, SIVOM, CASA, MNCA, CD06 (PDIPR, service des Parcs naturels Départementaux), Association des Communes Pastorales Sud-PACA Offices de tourisme CERPAM, CA06 DDTM, DDCS, DREAL PNR Préalpes d'Azur (schéma de valorisation du site classé des Baous, programme de communication engageante), réseau EducAlpes, site Natura 2000 "Préalpes de Grasse" Offices de tourisme, Comité Départemental de Tourisme Equestre, antennes départementales de la Fédération Française de Randonnée et de la Fédération Française Montagne Escalade Professionnels des activités de plein air présents sur le territoire (accompagnateurs en montagne, loueurs de VTT, centre équestres...) Hébergeurs et restaurateurs du territoire Eleveurs du territoire	**Réalisation des supports et mise en place d'actions :** Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage Espace Valléen « Préalpes d'Azur » **Animation :** Crédit d'animation "POPI des Baous" à définir. Certaines actions peuvent relever de missions des EPCI et des organismes techniques		X	X	
		Augmenter la présence sur le terrain en missionnant des accompagnateurs en montagne formés aux questions pastorales, ou d'autres professionnels du territoire désireux de s'engager	27	2			X	X	X	X
		Col de Vence et St Barnabé : créer des parkings et des départs de randonnée / balade capables d'absorber et rediriger les flux de personnes et ainsi répondre aux dangers du stationnement sauvage	28	1			X	X	X	
		Connaître les flux d'usagers et le type de fréquentation sur les espaces pastoraux du POPI	29	2				X		
		Création d'un point d'accueil et d'information du public au col de Vence	30	2			X	X	X	
		Communication à destination des écoles sur le pastoralisme	31	1			X	X	X	X
		Communication sur le respect des prés de fauche	32	1			X	X		
		Créer les conditions auprès du public de respecter le travail et la propriété d'autrui sur les espaces naturels"	33	2			X	X	X	X
		Information / formation des professionnels des activités de pleine nature et du tourisme sur le pastoralisme	34	1			X			

Enjeux	Objectif cadre	Actions	Numéro de l'action	Priorité au sein du POPI	Partenaires	Financements potentiels	Mise en place année 1	Mise en place année 2	Mise en place année 3	Mise en place année 4
Gestion du multiusage sur le territoire	Promouvoir le pastoralisme et le territoire rural en direction du grand public (usagers locaux ou occasionnels) et améliorer la cohabitation entre ces usagers urbains/périurbains avec le pastoralisme et les usages ruraux	Information des maires et des élus sur le pastoralisme et les chiens de protection à travers la diffusion d'un guide et l'organisation d'une rencontre par mandat sur ces thèmes	35	1	Communes, SIVOM, CASA, MNCA, CD06 (PDIPR, service des Parcs naturels Départementaux), Association des Communes Pastorales Sud-PACA Offices de tourisme CERPAM, CA06 DDTM, DDCS, DREAL PNR Préalpes d'Azur (schéma de valorisation du site classé des Baous, programme de communication engageante), réseau EducAlpes, site Natura 2000 "Préalpes de Grasse" Offices de tourisme, Comité Départemental de Tourisme Equestre, antennes départementales de la Fédération Française de Randonnée et de la Fédération Française Montagne Escalade Professionnels des activités de plein air présents sur le territoire (accompagnateurs en montagne, loueurs de VTT, centre équestres...) Hébergeurs et restaurateurs du territoire Eleveurs du territoire	**Réalisation des supports et mise en place d'actions :** Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage Espace Valléen « Préalpes d'Azur » **Animation :** Crédit d'animation "POPI des Baous" à définir. Certaines actions peuvent relever de missions des EPCI et des organismes techniques	X	X	X	X
		Information du public sur la conduite à avoir en espace pastoral et face aux troupeaux à travers la construction d'un message d'information clair, percutant et engageant	36	1				X		
		Maintien et développement du dispositifs des ambassadeurs du PNR, qui permettent une présence humaine sur des sites et sont formés aux questions pastorales	37	1			X			
		Mise en place de "médiateurs pastoraux" sur les communes du Grand Parcours des Baous	38	1			X	X	X	X
		Créer les conditions auprès du public pour le respect des équipements et aménagements sur les territoires pastoraux, à travers la démarche de communication engageante du PNR Préalpes d'Azur et en s'appuyant sur les autres actions d'information et sensibilisation du public	39	2			X	X		
		Créer un calendrier d'actions pour répartir dans le temps et dans l'espace les actions de sensibilisation au pastoralisme avec l'ensemble des partenaires (cf. actions 13, 14, 19, 22, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39)	40	1			X	X	X	X
Sylvopastoralisme et DFCI	Conforter et accroître la contribution de l'élevage pastoral à l'entretien des surfaces boisées et à la protection des forêts contre l'incendie	Relancer les activités sylvicoles et la gestion forestière à travers la création d'un débouché pour les bois locaux	41	2	Communes, SIVOM, CASA, MNCA, CD06 (y compris FORCE 06) DDTM ONF, CRPF CERPAM, CA06 Propriétaires fonciers privés Eleveurs du territoire et professionnels du tourisme équestre	**Réalisation de travaux ou missions :** Etat (DDTM) pour les actions de police OLD et la documentation (les travaux d'OLD sont à la charge du propriétaire) CD 06 (FORCE06 et service Forêts, espaces naturels et biodiversité) **Animation territoriale :** Crédit d'animation "POPI des Baous" à définir. Certaines actions peuvent relever de missions des organismes techniques		X	X	X
		Faciliter le regroupement de propriétaires forestiers au travers d'ASL (Associations Syndicales Libres) pour faciliter l'établissement de PSG et la mutualisation des coûts d'exploitation forestière	42	1					X	X
		Faciliter l'installation d'éleveurs dans des zones à forte sensibilité DFCI	43	2					X	X
		Faire respecter les OLD (Obligations Légales de Débroussaillement) sur les communes du Grand Parcours des Baous	44	1			X	X	X	X

Enjeux	Objectif cadre	Actions	Numéro de l'action	Priorité au sein du POPI	Partenaires	Financements potentiels	Mise en place année 1	Mise en place année 2	Mise en place année 3	Mise en place année 4
Sylvopastoralisme et DFCI	Conforter et accroître la contribution de l'élevage pastoral à l'entretien des surfaces boisées et à la protection des forêts contre l'incendie	Favoriser la prise en compte des enjeux sylvopastoraux lors de la réalisation des Plans d'Aménagement Forestiers par l'ONF sur les terrains communaux relevant du régime forestier	45	1	Communes, SIVOM, CASA, MNCA, CD06 (y compris FORCE 06) DDTM ONF, CRPF CERPAM, CA06 Propriétaires fonciers privés Eleveurs du territoire et professionnels du tourisme équestre	**Réalisation de travaux ou missions :** Etat (DDTM) pour les actions de police OLD et la documentation (les travaux d'OLD sont à la charge du propriétaire) CD 06 (FORCE06 et service Forêts, espaces naturels et biodiversité) **Animation territoriale :** Crédit d'animation "POPI des Baous" à définir. Certaines actions peuvent relever de missions des organismes techniques	X	X	X	X
		Favoriser l'établissement de Plans Simples de Gestion (PSG) sur la forêt privée avec la prise en compte des enjeux sylvopastoraux	46	1					X	X
		Favoriser l'exploitation forestière à travers la gestion de coupes de bois sur du foncier communal par l'ONF	47	2					X	
		Information des professionnels du tourisme équestre lors de la réalisation de brûlages dirigés	48	1			X	X	X	X
		Informer les communes et les éleveurs sur les modalités de demande d'intervention de FORCE 06 à travers une fiche synthétique à diffuser	49	1				X		
		Perpétuer les ouvertures de milieux par brûlage dirigé et débroussaillement mécanique sur le territoire et informer sur l'importance de ces travaux ainsi que les modalités de demande	50	3			X	X	X	X
		Sensibilisation des élus et des riverains à la gestion forestière et à la prévention des incendies.	51	1				X	X	
Biodiversité	Maintenir les bonnes synergies entre activité pastorale et maintien de la biodiversité	Combiner les vocations "pastoralisme", "biodiversité" et "DFCI" de manière plus efficace lors des projets de débroussaillement ou brûlages et dans des contrats Natura 2000	52	3	SIVOM, PNR Préalpes d'Azur, Site Natura 2000 "Préalpes de Grasse", CD06 (FORCE 06) CERPAM, CA06 DDTM	Crédits d'animation propres à chacune de ces structures		X	X	X
		Prévoir une gestion concertée des MAEC à l'échelle du territoire des Baous lors de la prochaine programmation PAC entre les zonages Natura 2000 et le reste du territoire	53	2			X			

Synthèse des financements possibles des actions du POPI

Type de projets	Nature	Financeurs	Taux (%)	Maître d'ouvrage
Equipements pastoraux	Cabanes	Europe + Région : FEADER 7.6.2 « équipements pastoraux collectifs »	Jusqu'à 75%	Commune, EPCI, Groupement pastoral (actuellement aucun sur le territoire)
		MNCA (politique agricole, foncière et alimentaire métropolitaine)	Jusqu'à 40%	Communes de la métropole
	Points d'eau	Europe + Région : FEADER 7.6.2 « équipements pastoraux collectifs »	Jusqu'à 75%	Commune, EPCI, Groupement pastoral (actuellement aucun sur le territoire)
		CD 06 : dossiers AIME	Jusqu'à 50%	Eleveurs professionnels
	Clôtures	? Dans certains cas, financement des éleveurs possible dans le contrat de protection des troupeaux contre la prédation	?	Eleveurs
	Pistes	? Pour les pistes DFCI : FORCE 06	?	Commune, propriétaire
	Travaux de réouverture de milieux	CD06 (FORCE 06)	Travaux réalisés par FORCE 06	Propriétaires, gestionnaires, éleveurs bénéficiant d'un bail rural ou d'une convention pluriannuelle de pâturage
		Contrats Natura 2000	Jusqu'à 80%	Propriétaires, éleveurs dans certains cas
Communication	Réalisation et édition de supports	Europe + Région : FEDER Espace Valléen « Préalpes d'Azur »	Jusqu'à 50%	A déterminer : EPCI
		CD 06 sur le PDIPR	/	CD 06
	Médiateurs pastoraux	Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup	?	A déterminer : commune, SIVOM, EPCI

Type de projets	Nature	Financeurs	Taux (%)	Maître d'ouvrage
		et les activités d'élevage		
		Conseil Régional (attention : nouvelle mandature)	Maxi 6000 € sur la période estivale	A déterminer : commune, SIVOM, EPCI
Animation et coordination des actions		Espace Valléen « Préalpes d'Azur » (et/ou programmes territoriaux divers (FEADER, LEADER, FEDER…)	En fonction du programme de financement	SIVOM
DFCI	Sécurisation DFCI hors OLD sur foncier public	CD 06	FORCE 06 ou SDIS 06 réalise les travaux	Commune ou propriétaire foncier public
	Respect des OLD	Etat (DDTM)	100% (missions de police déléguées par la DDTM)	Commune

Charte Pastorale Intercommunale du POPI des Baous

PAYS DE VENCE

Les éleveurs s'engagent à :

Le SIVOM du Pays de Vence et les communes du POPI s'engagent à :

Gestion du multiusage sur le territoire

Problématique :

Très forte fréquentation par tous types de publics (promeneurs, randonneurs, traileurs, VTTistes, cavaliers, chasseurs…) de l'espace pastoral et confrontations avec les chiens de protection et les outils de travail des éleveurs

Pression de prédation permanente et forte sur les troupeaux, avec un stress et une surcharge de travail pour les éleveurs et un épuisement des chiens de protection

Méconnaissance du pastoralisme et de l'espace rural par le grand public et comportements à risque face aux troupeaux.

Objectifs :

Favoriser la promotion du pastoralisme en direction du grand public (locaux et touristes)

Améliorer la cohabitation avec les troupeaux, les chiens de protection et les outils de travail des éleveurs (équipements, prés de fauche, etc.)

Favoriser la bonne cohabitation du pastoralisme avec les activités cynégétiques (engager des actions de coopération)

- Communiquer avec les promeneurs à l'aide de panneaux informatifs
- Participer aux groupes de travail qui seront organisés en vue de redessiner certains tracés du PDIPR sur leur territoire pastoral
- Echanger avec les sociétés de chasse et le PDIPR en amont des réalisations de clôture
- Assurer une communication avec les sociétés de chasse
- Continuer à améliorer la gestion des chiens de protection (choix des souches génétiques, mode d'élevage et d'alimentation, appel à un soutien technique en cas de besoin…)
- Participer à des actions de sensibilisation et d'information sur le pastoralisme (par exemple avec les écoles)

- Intégrer une information sur le pastoralisme dans les documents de communication du SIVOM et de ses partenaires (revues locales) et offices de tourisme compétents
- Sensibiliser le grand public aux rôles de l'élevage pastoral et expliquer la problématique de la prédation avec ses conséquences pour le pastoralisme grâce aux supports et actions prévues dans le plan d'actions pastoral
- Œuvrer à la pérennisation et au développement des opérations de sensibilisation du public sur les espaces pastoraux (ambassadeurs du PNR, médiateurs pastoraux, garde-champêtres…)
- Participer aux groupes de travail qui seront organisés en vue de redessiner certains tracés du PDIPR sur les communes
- Prévenir les éleveurs en amont des manifestations prévues sur leur territoire pastoral et tenir compte de leurs contraintes

Gestion forestière (sylvopastoralisme), DFCI et biodiversité

Problématique :

Maintenir les milieux ouverts sur le territoire

Difficulté à réaliser des coupes et à commercialiser les bois, en particulier sur le foncier privé

Faire respecter les OLD (Obligations Légales de Débroussaillement)

Objectifs :

Organiser les propriétaires forestiers pour favoriser des actions de gestion sylvicole et de mise en place de pâturage

Mieux valoriser les services de FORCE 06 à l'échelle du territoire et informer les habitants de l'utilité publique de ces services

Redéployer l'activité pastorale sur les milieux en cours de fermeture

- Vérifier avant tous travaux forestiers la nécessité de réaliser une demande de défrichement
- Informer la commune et l'animateur Natura 2000 en cas de demande d'intervention de FORCE06 pour faciliter la synergie entre les chantiers
- Réaliser un Plan Simple de Gestion et le faire agréer par le CRPF en cas de propriété forestière de plus de 10 ha (document obligatoire au-delà de 25 ha)

- Participer avec les gestionnaires à l'ouverture des milieux présentant un intérêt combiné écologique, forestier et pastoral (sensibilisation des autres usagers, contribution financière avec l'aide des financements pastoraux)
- Informer le grand public sur l'intérêt du pastoralisme pour la préservation de la biodiversité et la prévention des incendies
- Œuvrer à la création de débouchés locaux pour le bois en partenariat avec les acteurs territoriaux de la forêt (Département, EPCI, CRPF, ONF)

Gestion des conditions d'exercice des activités agropastorales

Problématique :

Moderniser les équipements pastoraux et d'élevage face aux enjeux du réchauffement climatique, de la prédation, de la biodiversité et du bien-être animal

Sécuriser l'accès au foncier pastoral

Pérenniser une main-d'œuvre agricole sur le territoire

Objectifs :

Favoriser la création et l'entretien d'équipements d'abreuvement des troupeaux, de logement des bergers et d'accès aux territoires pastoraux

Mettre à jour les conventions pluriannuelles de pâturage sur le foncier public

Promouvoir les produits pastoraux et faciliter leur commercialisation sur le territoire

- Signer des conventions pluriannuelles de pâturage sur le foncier public pâturé
- Informer les communes et gestionnaires en amont des projets d'équipement pour faciliter leur gestion
- Entretenir les équipements pastoraux (cabanes pastorales, stockages d'eau…) mis à leur disposition par les collectivités dans le cadre de contrats établis
- Commercialiser une partie de leurs produits sur le territoire lorsque les infrastructures (marchés, magasin, …) existent et participer aux projets des communes de relocalisation de la consommation

- Créer ou entretenir des équipements pastoraux structurants (cabanes, stockage d'eau, pistes d'accès…) sur le foncier public en s'appuyant sur les structures techniques compétentes et sur les financements publics prévus
- Rechercher des solutions viables pour la réalisation des équipements pastoraux et des bâtiments agricoles situés dans le site classé des Baous
- Signer des conventions pluriannuelles de pâturage avec les éleveurs pâturant sur le foncier public
- Favoriser la présence des producteurs locaux sur les marchés et dans les commerces locaux ou lors de manifestations

Une action du CTE Pays de Grasse

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

Signatures de la Charte du POPI des Baous lors du COPIL du 6 mai 2021

Elus

PAYS DE VENCE

Signature de la Charte pastorale intercommunale du POPI des Baous

Date : 6 mai 2021

Lieu : Coop des Baous - Coursegoules

Objet de la réunion : COPIL final du POPI

Nom	Fonction	Commune	Signature

Une action financée par le CTE Pays de Grasse et la CASA

Eleveurs

PAYS DE VENCE

Signature de la Charte pastorale intercommunale du POPI des Baous

Date : 6 mai 2021

Lieu : Coop des Baous - Coursegoules

Objet de la réunion : COPIL final du POPI

Nom	Fonction	Commune	Signature
GUERIN Valentine	Eleveur	Tourrettes / Loup	
ISNARD Jean-Pierre	ELEVEUR	COURSEGOULES	
AIMARD Laurent	ELEVEUR OVINS	BOUYON	
CASSAR Julien	ELEVEUR MARAICHER	LE BROC	
IFRAH Lucy	ELEVEUSE	COURMES / TOURRETTES-SUR-LOUP	
DELPORTE Sabrina	Eleveuse	LATTES CARROS	
CADELIER Jean	Eleveur	Tourrettes sur Loup	
Raoul	éleveur	Coursegoules	
GUFFIN	ELEVEUR CHEVAUX	Tourrettes sur Loup	
Remi	Eleveur		

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

Pays de Grasse

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Une action financée par le CTE Pays de Grasse et la CASA

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Nom	Fonction	Commune	Signature
TRASTOUR	Eleveuse	St Sauveur	

Une action financée par le CTE Pays de Grasse et la CASA

Annexes

Compte-rendus des ateliers collaboratifs

Diaporamas présentés lors des COPIL

Fiches des éleveurs pastoraux enquêtés

Fiches « Enjeux »

Charte pastorale intercommunale

Plan d'action pastoral détaillé (version de travail)